



BIOWALLONIE
Les chiffres du BIO 2020

Date de parution: 4 juin 2021
Statistiques du bio en date du 31 décembre 2020
Auteurs: Ariane Beudelot, Antoine Gallez
Contact presse : John Blanckaert, 0495/495.390



BIOWALLONIE

Avec le soutien de
la



Wallonie

T ABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	2
1 Production agricole biologique en Wallonie.....	3
1.1 Superficie et nombre de fermes bio.....	3
1.2 Répartition des fermes et des surfaces bio par province.....	4
1.3 Surfaces cultivées en bio en Wallonie.....	6
1.4 Animaux élevés en bio en Wallonie.....	14
2 Distribution et consommation des produits bio en Belgique et en Wallonie (2020).....	19
2.1 Les tendances.....	19
2.2 Le marché total des produits bio : toujours en croissance.....	19
2.3 Les dépenses par habitant.....	20
2.4 La part de marché alimentaire bio.....	21
2.5 Le pourcentage de consommateurs bio par produit.....	23
2.6 Comportement d'achat et profil des ménages bio wallons.....	23
2.7 Les canaux de distribution.....	26
3 L'Europe et L'Union Européenne (2019).....	28
3.1 La production bio en Europe et dans l'Union Européenne.....	28
3.2 La consommation bio européenne.....	32
4 Le Monde (2019).....	35
4.1 La production.....	35
4.2 La consommation.....	36
5 Références.....	38

1 PRODUCTION AGRICOLE BIOLOGIQUE EN WALLONIE¹

1.1 Superficie et nombre de fermes bio

Au 31 décembre 2020, la Wallonie comptait **1.901 fermes sous contrôle bio²**, ce qui représente **15%** des fermes wallonnes, soit **plus d'une ferme wallonne sur sept !**

Au cours de l'année 2020, **85 fermes bio supplémentaires** ont franchi le cap du bio en Wallonie. Cela représente une augmentation de **+5%** du nombre de fermes bio entre 2019 et 2020. En 10 ans, plus de 1.000 nouvelles fermes bio (exactement 1.017 fermes) se sont lancées dans l'agriculture biologique. Ce qui représente en moyenne sur 10 ans, 103 nouvelles fermes sous contrôle par an (entre 60 et 146 fermes converties au bio par an).

En 2020, **5.529 nouveaux hectares wallons** ont été convertis à l'agriculture biologique ce qui représente une progression de **+7%** par rapport à 2019. La superficie sous contrôle bio atteint aujourd'hui **près de 90.000ha**, ce qui correspond à **12%** de la surface agricole utile en Wallonie. **Un hectare agricole wallon sur 8 est donc bio.** Parmi ces superficies, 13% sont dans leur période de conversion vers l'agriculture bio.

En 15 ans, les surfaces bio en Wallonie ont été multipliées par 4 et en 10 ans par 2 !

Cette année, les fermes dont le siège social est à Bruxelles mais les superficies en Wallonie ne sont pas comptabilisées, ce qui sous-estime légèrement la superficie réellement bio en Wallonie (d'environ 500ha).

La surface agricole moyenne d'une **ferme biologique en Wallonie est de 47,3ha³**, soit environ 11ha de moins que la moyenne wallonne (58,1ha³).

Figure 1 : Évolution de la superficie (ha) et du nombre de fermes bio en Wallonie



Wallonie	2000	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Superficie	16.872	25.367	29.222	32.330	37.695	44.878	50.125	54.745	57.427	61.651	63.437	71.289	76.072	81.087	84.422	89.951
Ferme	435	571	622	671	779	884	980	1.090	1.195	1.287	1.347	1.493	1.625	1.742	1.816	1.901

¹ Source : SPW – Direction de la Qualité et du Bien-être animal, 2021

² Ces fermes sous contrôle bio (certifiées ou en conversion) sont 100% bio ou mixtes bio-conventionnel.

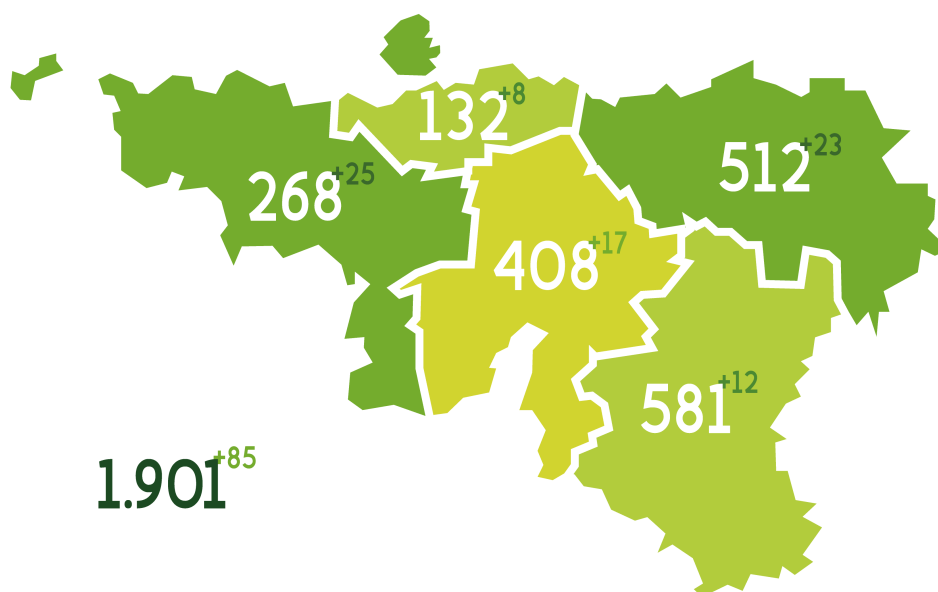
³ Calculé sur base de la superficie totale divisée par le nombre de fermes

1.2 Répartition des fermes et des surfaces bio par province

Un tiers des fermes bio en province du Luxembourg

Un tiers des fermes bio wallonnes se situe dans la province du Luxembourg (31%). Ensuite, nous retrouvons par ordre d'importance la province de Liège (27%) et la province de Namur (21%). Les provinces du Hainaut et du Brabant wallon se partagent le cinquième restant avec respectivement 14% et 7% des fermes bio wallonnes.

Figure 2: Répartition des fermes sous contrôle bio par province



Le Hainaut détient le record du nombre de nouvelles fermes bio en 2020

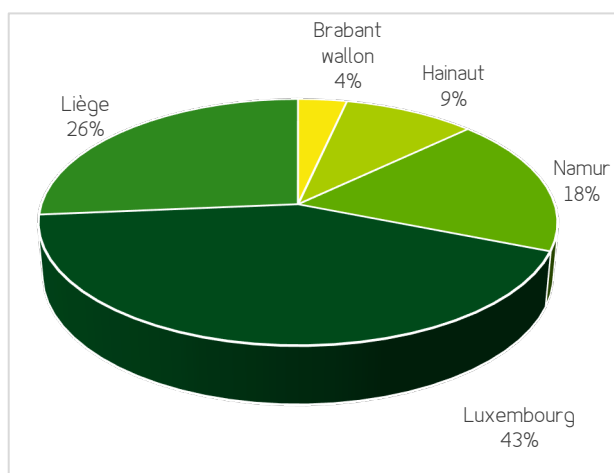
Ce sont les provinces du Hainaut et de Liège qui ont vu se développer le plus grand nombre de fermes bio entre 2019 et 2020 avec respectivement 25 et 23 nouvelles fermes bio sur leur territoire. En chiffres relatifs, quand la province du Luxembourg a vu son nombre de fermes bio progresser de +2%, celui de la province du Hainaut a, quant à lui, progressé de +10%.

Province	Nombre de fermes bio	Progression en 2020 (en nombre de fermes)
Luxembourg	581	+12
Liège	512	+23
Namur	408	+17
Hainaut	268	+25
Brabant wallon	132	+8
Total Wallonie	1901	85

7 hectares bio wallons sur 10 se trouvent dans les provinces du Luxembourg et de Liège

Avec ses 38.337ha, la province du Luxembourg domine toujours largement le paysage bio wallon avec 43% des hectares bio wallons dans sa province. En revanche, c'est maintenant la province où la superficie bio progresse le moins (+5% en 2020).

Figure 3: Répartition des surfaces sous contrôle bio par province (hectares bio et en conversion)



Une plus grande proportion de terres en conversion dans le Brabant wallon et le Hainaut

Le Brabant wallon et le Hainaut sont les provinces avec les plus petites surfaces bio. Cependant, elles comptent proportionnellement le plus de terres en conversion sur leur territoire : 19% des terres sous contrôle bio y sont dans leur période de conversion. De plus, les superficies dans ces 2 provinces ont, proportionnellement, le plus progressé en 2020 (+14% dans le Brabant wallon et +13% pour le Hainaut).

La surface bio moyenne par ferme est près de 3 fois plus élevée en province du Luxembourg que dans le Brabant wallon

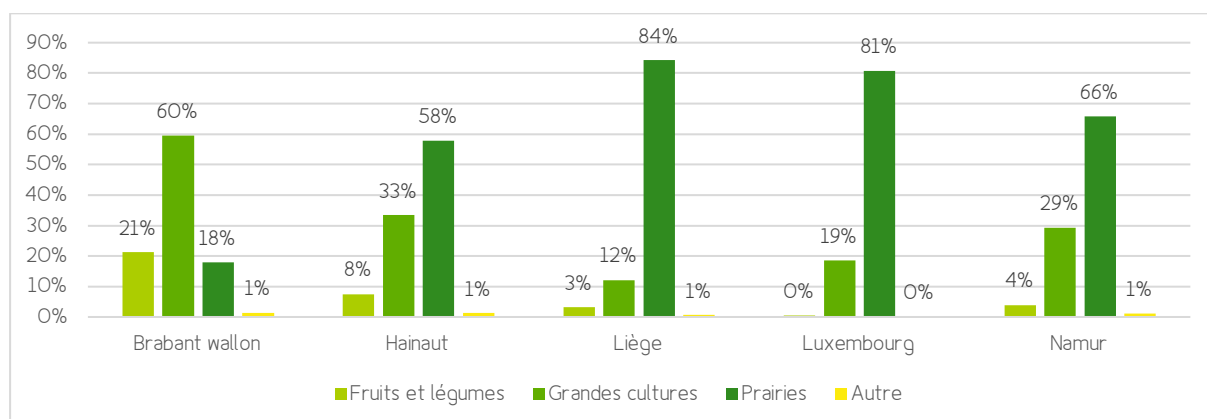
Les fermes bio luxembourgeoises disposent de 66ha en moyenne et celles de la province de Liège 46,3ha. Cela s'explique par la proportion importante de prairies et par la moins forte pression foncière dans ces régions.

Province (en ha)	Surfaces certifiées bio	Surfaces en conversion bio	Surfaces totales (bio et en conversion)	% des terres en conversion/ total bio	Progression des surfaces bio 2019-2020	Surface bio moyenne des fermes
Luxembourg	34.612	3.725	38.337	10%	+5%	66,0
Liège	20.787	2.916	23.703	12%	+5%	46,3
Namur	13.701	2.549	16.250	16%	+8%	39,8
Hainaut	6.896	1.624	8.520	19%	+13%	31,8
Brabant wallon	2.549	592	3.141	19%	+14%	23,8
Total Wallonie	78.545	11.405	89.951	13%	+7%	47,3

Une répartition des surfaces cultivées très différente d'une province à l'autre

Plus de 80% des terres bio en province de Liège (84%) et du Luxembourg (81%) sont des prairies contre seulement 18% dans le Brabant wallon, 58% dans le Hainaut et 66% dans le Namurois. Les grandes cultures représentent 60% des surfaces bio du Brabant wallon contre un tiers pour le Hainaut (33%) et Namur (29%) et moins d'un quart pour la province du Luxembourg (19%) et de Liège (12%). Les fruits et légumes représentent un cinquième des terres bio du Brabant wallon alors qu'elle ne représente que 8% dans le Hainaut et moins de 5% dans les 3 autres provinces. La proportion de bonnes terres arables du Brabant wallon et sa proximité avec davantage de consommateurs convaincus par le bio (dont Bruxelles) expliquent en partie la forte proportion de légumes et de fruits bio sur son territoire.

Figure 4: répartition des surfaces cultivées par province (autre: semences et plants, parcours extérieurs, jachères, cultures non alimentaires)



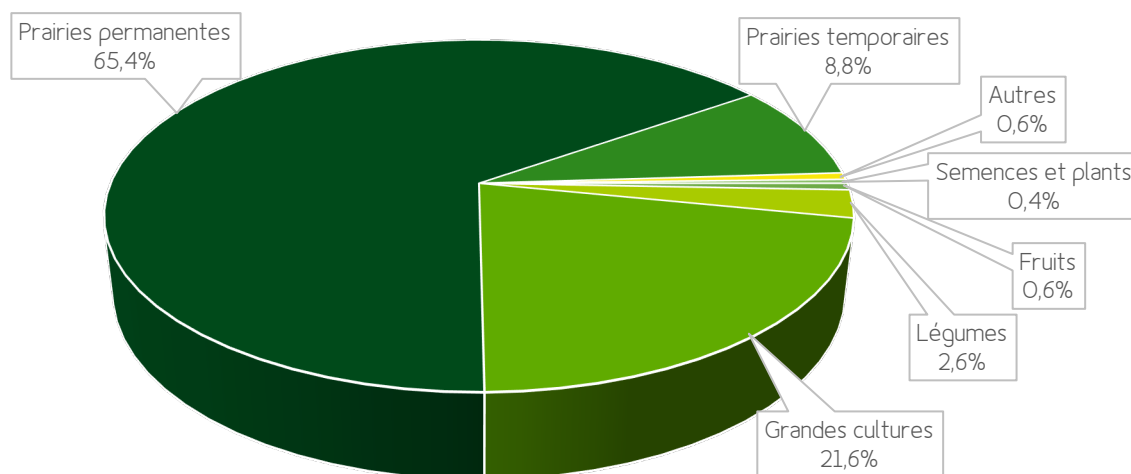
1.3 Surfaces cultivées en bio en Wallonie

Les surfaces présentées dans ce chapitre comptabilisent tous les superficies sous contrôle bio donc autant les surfaces certifiées bio (78.545ha) que celles en conversion (11.405ha).

1.3.1 Répartition des surfaces cultivées en bio

Même si les prairies permanentes et temporaires composent trois-quarts du paysage agricole bio wallon (74%), elles occupent proportionnellement de moins en moins de place en comparaison aux grandes cultures qui sont nécessaires à la fois pour alimenter le bétail bio wallon mais aussi répondre à la demande grandissante du marché alimentaire bio. En 2011, les prairies représentaient 86% des surfaces bio wallonnes et les grandes cultures 12%. Ce pourcentage important de prairies en Wallonie s'explique par le grand nombre d'élevages bovins certifiés bio mais aussi par la spécificité de l'agriculture bio qui demande une surface importante de prairie par animal pour assurer une autonomie fourragère maximale des fermes.

Figure 5 : Répartition des surfaces cultivées en bio en Wallonie en 2020
(autres : parcours extérieurs, jachères, cultures non alimentaires)



Superficie sous contrôle bio (en ha)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Évolution 2019-2020 (%)	
Fruits	102	128	128	137	210	276	321	376	452	550	+22%	
Légumes	372	438	490	620	742	1.021	1.195	1.813	2.156	2.295	+6%	
Grandes cultures	5.862	6.694	7.722	9.455	11.488	13.404	14.478	15.903	17.257	19.469	+13%	
Prairies	Permanent	42.882	46.293	47.947	50.761	50.378	55.727	51.536	54.437	55.899	58.859	+5%
		Temporaires						8.127	8.008	8.047	7.888	-2%
Jachères, engrais verts et parcours extérieurs	872	1.141	1.003	406	282	429	175	221	267	460	+72%	
Autres (dont cultures non alimentaires)	26	46	116	258	279	377	172	72	114	97	-15%	
Semences et plants	7	4	20	13	58	56	69	258	231	333	+44%	
Total	50.125	54.745	57.427	61.651	63.437	71.289	76.072	81.087	84.422	89.950	+7%	

La **catégorie « Autre et non alimentaire »** comprend la culture du houblon (1,5ha) ainsi que les cultures non-alimentaires telles que le sapin de Noël (50ha), le lin textile (27ha), le chanvre textile (4ha), le miscanthus (10ha) et les plantes ornementales (4ha). Le chanvre textile refait son apparition dans les champs bio wallons.

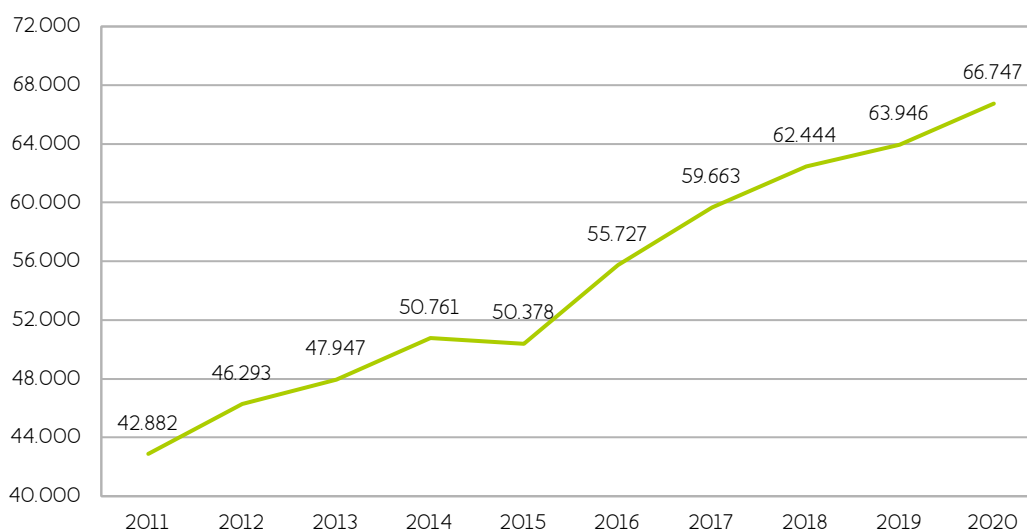
La **catégorie « Jachères, engrais verts et parcours extérieurs »** comprend les surfaces non commercialisables. En 2020, 70% de celles-ci sont utilisés en tant que parcours extérieurs (pour les porcs et volailles) et 30% sont mis en jachère ou sont en agroforesterie.

1.3.2 Prairies permanentes et temporaires

La progression des surfaces de prairies (+4,4% entre 2019 et 2020) suit l'évolution du nombre d'herbivores bio (bovins, ovins et caprins) en Wallonie (+4,6%). La majorité des prairies bio ou en conversion sont des prairies permanentes⁴ (88%) et 12% sont temporaires. Les prairies permanentes ont progressé en 2020 de 2.960ha tandis que les prairies temporaires ont diminué de 159ha.

Trois-quarts de ces surfaces sont situés dans les provinces du Luxembourg (46%) et de Liège (30%).

Figure 6 : Evolution des superficies de prairies permanentes et temporaires bio en Wallonie (ha)



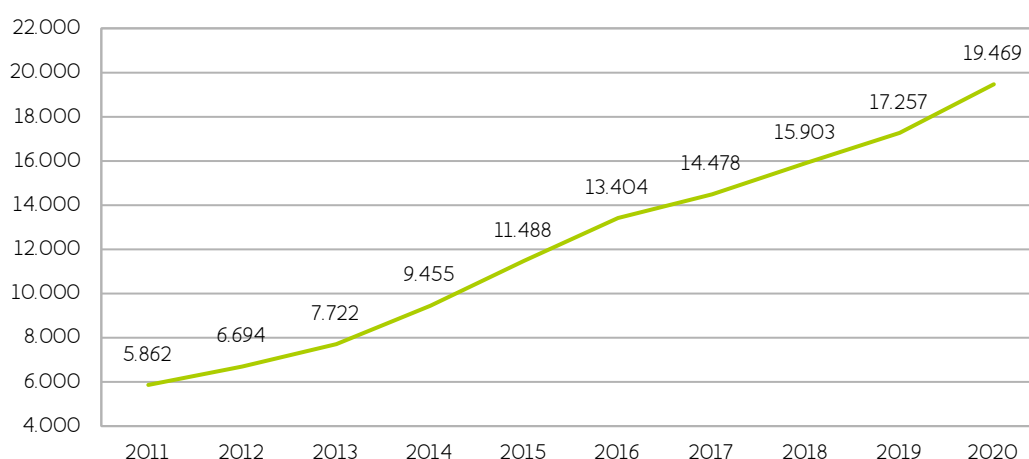
1.3.3 Grandes cultures

Les grandes cultures continuent de progresser de façon importante (+13%) avec 2.212 nouveaux hectares en 2020. Depuis 2012, plus de 1.000 nouveaux hectares de grandes cultures sont convertis au bio chaque année. Cette augmentation suit la demande croissante en céréales bio et autres cultures bio (alimentaires et fourragères).

37% des grandes cultures sont situés en province du Luxembourg suivie de Namur (24%), Liège (15%), le Hainaut (15%) et le Brabant wallon (10%).

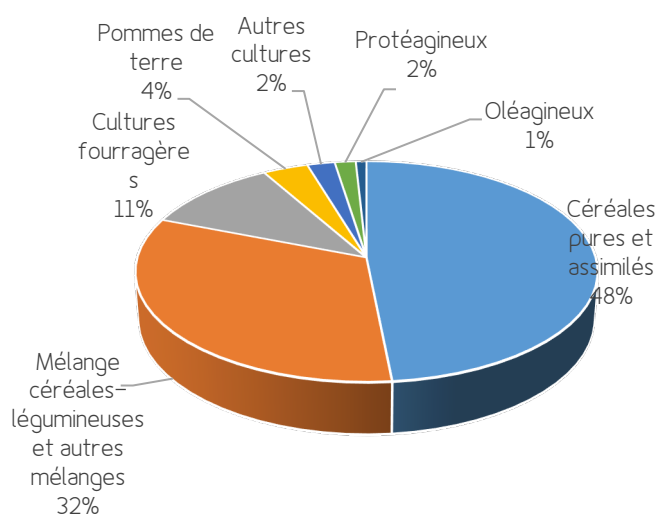
⁴ À l'opposé des prairies permanentes qui restent en place de très nombreuses années sans être détruites (puits à carbone importants), les prairies temporaires ne sont implantées que pour quelques années car elles font partie intégrante de la rotation des cultures.

Figure 7: Évolution des superficies de grandes cultures bio en Wallonie (ha)



En 2020, 48% des grandes cultures bio sont des céréales et assimilés (-15 hectares), 32% des cultures en mélange (+1.540ha) et 11% des cultures fourragères (+247 nouveaux ha). Les 8% restants sont des cultures de pommes de terre, oléagineux, protéagineux et autres cultures industrielles.

Figure 8: Répartition des grandes cultures bio par catégorie en Wallonie en 2020

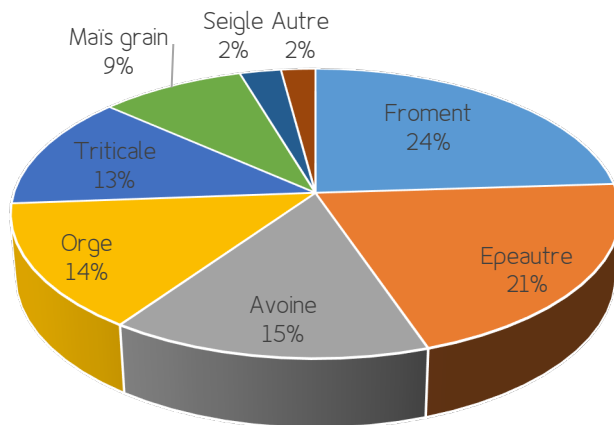


Grandes cultures (ha)	2019	2020	2019-2020
Céréales pures et assimilés	9.445	9.430	0%
Mélange céréales-légumineuses et autres mélanges	4.780	6.320	+32%
Cultures fourragères	1.865	2.112	+13%
Pommes de terre	605	696	+15%
Protéagineux	267	323	+21%
Oléagineux	211	193	-9%
Autres cultures	84	395	+372%
Total	17.257	19.469	+13%

1.3.3.1 Les céréales et cultures assimilées (pseudo-céréales)

La culture de céréales bio n'a pas progressé entre 2019 et 2020 en Wallonie. Les **céréales bio en cultures pures** les plus courantes en Wallonie sont le froment, l'épeautre, l'avoine, l'orge et le triticale (par ordre d'importance). Ces 5 céréales représentent 87% des céréales cultivées en bio en 2020. Au niveau de l'évolution par rapport à 2019, ce sont le sarrasin et le quinoa qui ont le plus progressé proportionnellement : leur surface a doublé. L'épeautre a également fortement progressé (grâce au prix élevé) et le froment est resté stable. Le maïs grain a progressé de 68 hectares. L'emblavement de triticale et de seigle ont, quant à eux, fortement diminué à la suite des prix bas pratiqués pour ces deux cultures. En moindre mesure, les producteurs ont également emblavé du quinoa (78ha), du sarrasin (54ha), du sorgho, du millet et du blé dur dans les champs bio wallons. Les céréales bio sont bien réparties sur l'ensemble du territoire : 37% dans la province du Luxembourg, 23% à Namur, 15% à Liège, 13% dans le Hainaut et 11% dans le Brabant wallon.

Figure 9 : Répartition des céréales bio en cultures pures en Wallonie en 2020



Céréales (ha)	2019	2020	Evolution 2019-2020
Froment	2.273	2.263	0%
Épeautre	1.437	1.959	+36%
Avoine	1.392	1.405	+1%
Orge	1.241	1.334	+8%
Triticale	1.885	1.199	-36%
Maïs grain	767	835	+9%
Seigle	348	237	-32%
Autre (quinoa, sarrasin, sorgho, millet, blé dur)	102	197	+94%
Total	9.445	9.430	0%

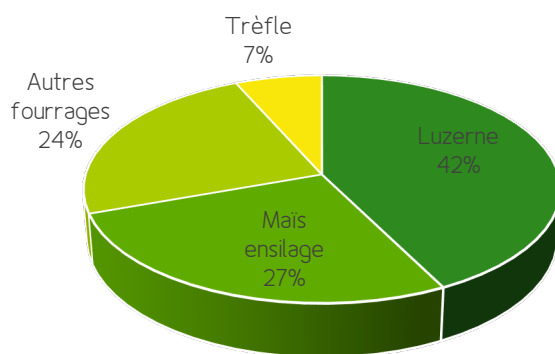
1.3.3.2 Les cultures en association

Les cultures en mélange, principalement des cultures céréales-légumineuses, représentent 6.320ha et ont progressé de +32% en 2020. Ces mélanges sont, en majorité, non triés à la moisson et donnés tels quels au bétail. Cependant, certains mélanges sont destinés à l'alimentation humaine, comme le froment panifiable-pois, l'avoine-lentille et l'épeautre-lentille, dans ce cas, ils sont triés à la récolte.

1.3.3.3 Les cultures fourragères

Les cultures fourragères (hors mélange céréales-légumineuses) représentent 2.112ha en 2020 et ont progressé de +13%. Dans cette catégorie, on retrouve la luzerne (qui a fortement progressé en 2020), le maïs ensilage, le trèfle, les betteraves fourragères, les carottes fourragères et d'autres fourrages.

Figure 10 : Répartition des cultures fourragères bio en Wallonie en 2020

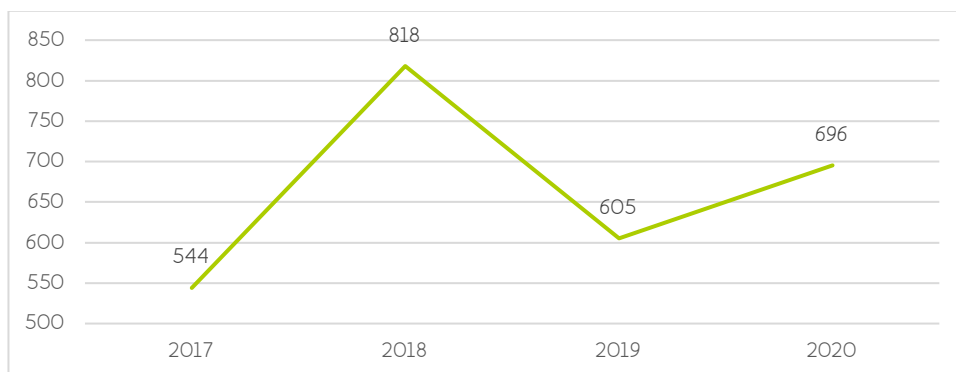


Cultures fourragères (ha)	2019	2020	Evolution 2019-2020
Luzerne	682	898	+32%
Maïs ensilage	559	571	+2%
Autres fourrages	471	502	+7%
Trèfle	153	141	-8%
Total	6.645	8.432	+27%

1.3.3.4 Les pommes de terre

La production de **pommes de terre bio** est de 696ha en 2020. Elle a progressé de +15% entre 2019 et 2020, soit de 91 hectares. Les superficies de pommes de terre bio fluctuent d'année en année, selon le marché et non selon la capacité de production des producteurs. Si le marché était demandeur de davantage de pommes de terre bio belges, le nombre d'hectares de pommes de terre bio pourrait facilement progresser en Wallonie. Le nombre de producteurs bio qui savent produire des pommes de terre augmente chaque année. Par ailleurs, de plus en plus de producteurs bio investissent dans des unités de stockage à la pointe de la technologie pour conserver les pommes de terre de la meilleure façon possible.

Figure 11 : Évolution de la culture de pommes de terre bio en Wallonie (en ha)



En 2020, 26% des superficies en pommes de terre bio étaient dédiés à la transformation, le reste (74%) est dédié au marché du frais. En conventionnel, c'est l'inverse, un très grand pourcentage de pommes de terre est transformé.⁵

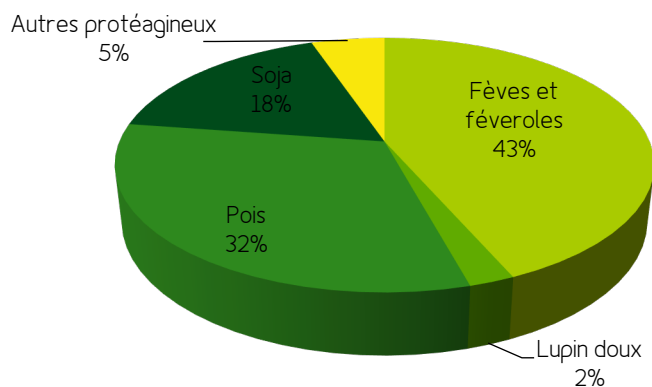
La culture se répartit sur le territoire wallon comme suit : 31% dans le Hainaut, 26% dans la province de Liège, 19% à Namur, 18% dans le Brabant wallon et 7% dans la province du Luxembourg.

1.3.3.5 Les autres grandes cultures (protéagineux, oléagineux, autres)

La culture de **protéagineux** représente 323ha en 2020 en Wallonie et a progressé de **+21%** en 2020.

Ces superficies sont largement sous-estimées car beaucoup de protéagineux sont comptabilisés administrativement dans les mélanges céréales-protéagineux (conseil agronomique et mesure agroécologique « culture favorable à l'environnement » MB6). Les lentilles et les pois jaunes sont très majoritairement cultivés en association. Les fèves et les pois sont cultivés régulièrement avec une plante compagne. La culture de soja a fortement progressé et est passée de 37ha en 2019 à 56ha en 2020.

Figure 12 : Répartition des protéagineux bio en Wallonie en 2020



⁵ Source : Fiwap

Quant à la culture d'**oléagineux**, elle représente 193ha et a diminué de **-9%** entre 2019 et 2020. Parmi ceux-ci, se trouvent 64% de colza et navettes d'hiver, 2% de colza et navettes de printemps, 12% de chanvre non textile, 5% de tournesol, 3% de lin non textile et 14% d'autres oléagineux. La culture de tournesol a doublé en 2020 : passant de 5 à 10ha.

Superficie bio (ha)	2019	2020
Colza et navette d'hiver	142	123
Colza de navette de printemps	16	4
Chanvre non textile	21	22
Tournesol	5	10
Lin non textile	0	6
Autres oléagineux	28	27
Total	211	193

Les **grandes cultures bio restantes**, qui représentent 395ha en Wallonie en 2020, ont été **multipliées par 5** en 2020. La chicorée (à inuline ou à café) s'est largement développée avec 334ha cultivée en 2020. 311 hectares de chicorée sont cultivés en bio et 23 en conversion. La betterave sucrière est cultivée sur 61ha contrôlés en bio (dont 3,5ha en bio et 57,5ha en première année de conversion).

Superficie (ha)	2018	2019	2020
Chicorée	142	32	334
Betterave sucrière	79	52	61
	221	84	395

1.3.4 Légumes (hors pomme de terre)

Les **cultures de légumes** ont progressé de **+6%** entre 2019 et 2020 avec 139 nouveaux hectares. La province de Liège compte la plus grande surface de légumes bio (27%), suivi du Brabant wallon (26%) et du Hainaut (24%). Namur compte 18% des surfaces wallonnes en légumes bio et le Luxembourg seulement 5%.

Figure 13 : Évolution des superficies de légumes bio en Wallonie (ha)

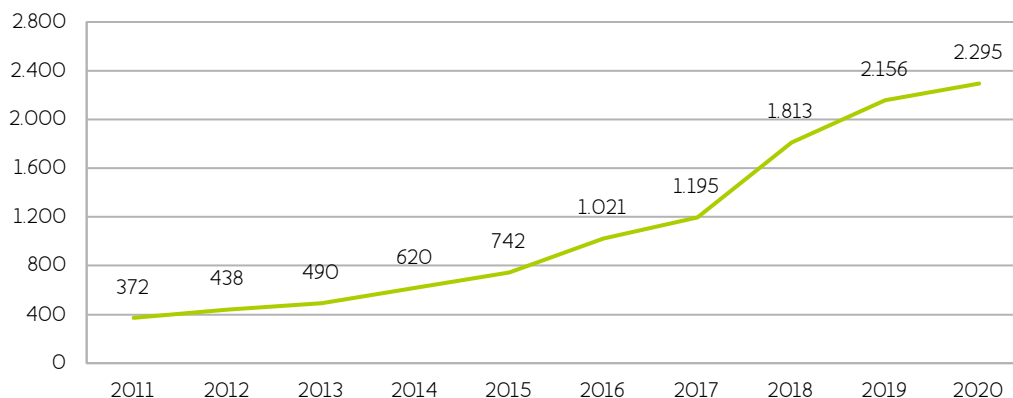
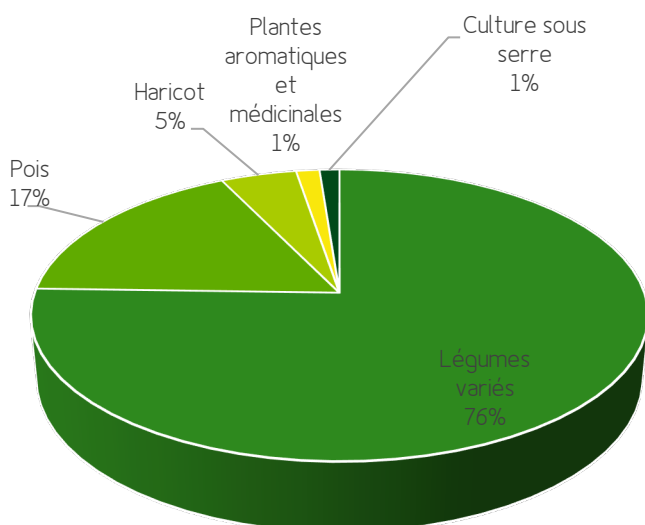


Figure 14 : Répartition des cultures de légumes en Wallonie en 2020

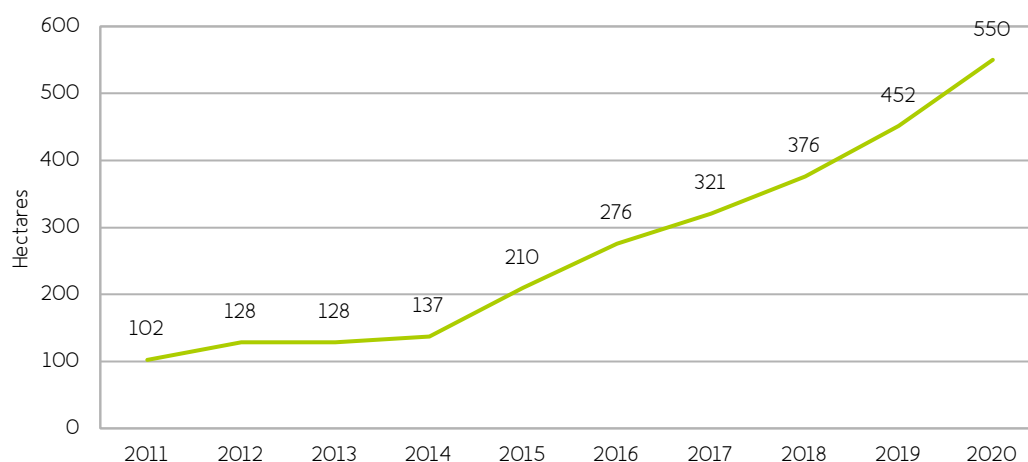


Légumes (ha)	2019	2020	Evolution 2019-2020
Légumes variés	1.741	1.732	-9 ha
Pois	206	397	+191 ha
Haricot	163	106	-58 ha
Plantes aromatiques et médicinales	24	33	+9 ha
Culture sous serre	22	28	+6 ha

1.3.5 Fruits

Depuis 2015, les cultures fruitières bio progressent de façon importante chaque année à la suite de la demande importante des consommateurs. En 2020, la surface en fruits bio a augmenté de **+22%** (+98 hectares). 41% des cultures fruitières sont situées en province de Namur, suivies des provinces de Liège (23%), du Hainaut (17%), du Brabant wallon (13%) et du Luxembourg (7%).

Figure 15 : Évolution des superficies de **fruits bio** en Wallonie (ha)

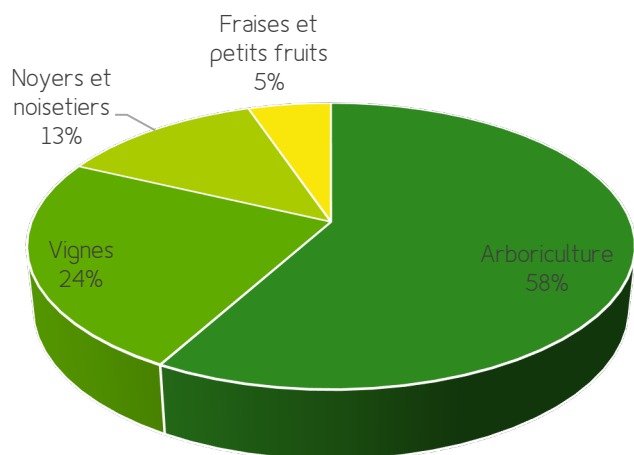


58% des fruits bio cultivés en Wallonie sont issus de vergers. Parmi ceux-ci, les pommes et poires sont largement majoritaires. Dans une proportion moindre, nous trouvons dans les vergers des cerisiers, pruniers, pêchers et kiwâi. On observe un intérêt grandissant pour les vergers hautes tiges, utilisés comme diversification des exploitations et/ou comme aménagement de parcours et de prairies. En effet, en 2020, 160 ha de vergers hautes tiges bio étaient recensés contre 105 ha de vergers basses tiges. Pour 54 ha, il n'est pas spécifié s'il s'agit de basses ou hautes tiges.

La production de **vignes bio**, qui était peu présente sur le territoire en 2017 (44ha), se développe fortement ces dernières années : sa superficie a **triplé en 3 ans**. La Wallonie recense actuellement **12 domaines viticoles** certifiés ou en conversion bio et une très faible superficie de raisins de table.

La production de fraises et petits fruits atteint 29 hectares au total.

Figure 16 : Répartition des cultures fruitières bio en Wallonie en 2020



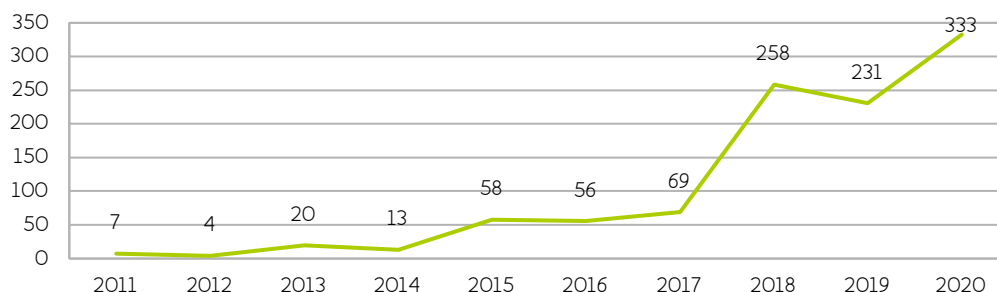
Fruits (ha)	2019	2020	Evolution 2019-2020
Arboriculture	269	319	+50ha
Vignes	98	132	+34ha
Noyers et noisetiers	59	70	+11ha
Fraises et petits fruits	27	29	+2ha
Total	452	550	+98ha

1.3.6 Semences et plants

Après une production de semences et plants qui avait pratiquement quadruplé en 2018 et légèrement diminué en 2019, celle-ci a progressé de 102ha (+44%) en 2020 sur notre territoire.

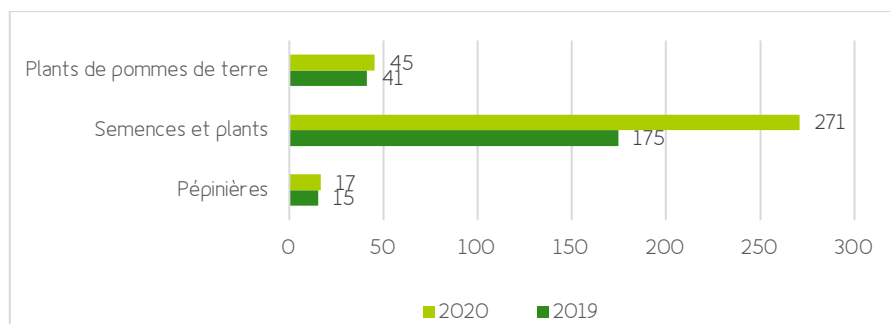
La production de semences et plants est surtout située en province de Liège (110 ha), de Namur (88 ha) et en province du Luxembourg (86 ha). Celle-ci est encore très peu présente dans les deux dernières provinces : Hainaut (27 ha) et Brabant wallon (21 ha).

Figure 17 : Evolution des superficies des **semences et plants** en Wallonie (ha)



81% de ces surfaces sont utilisés pour la multiplication de semences (de tout type : céréales, protéagineux, oléagineux, légumes...), plants et matériel de reproduction végétative, 14% pour la production de plants de pommes de terre et 5% sont des pépinières (de plants fruitiers, ornementaux ou forestiers).

Figure 18 : Répartition et évolution entre 2019 et 2020 des semences et plants bio en Wallonie (en hectares)



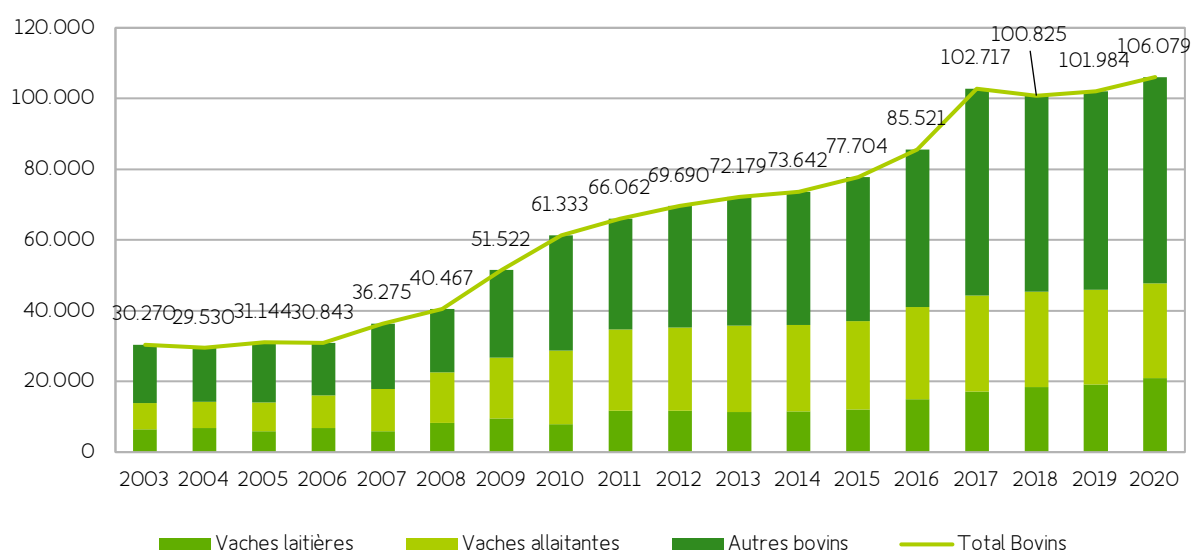
1.4 Animaux élevés en bio en Wallonie

Le nombre d'animaux bio en Wallonie a quasiment **doublé en 4 ans** avec une croissance linéaire. En 2020, cette progression est de 503.904 unités (tous animaux confondus) ce qui représente une progression de +12%. Comme vous pourrez le lire ci-dessous, ce sont les **filières caprines et porcines qui ont le plus progressé** cette année : la filière caprine (+31%) et la filière porcine (+21%).

1.4.1 Filière bovine

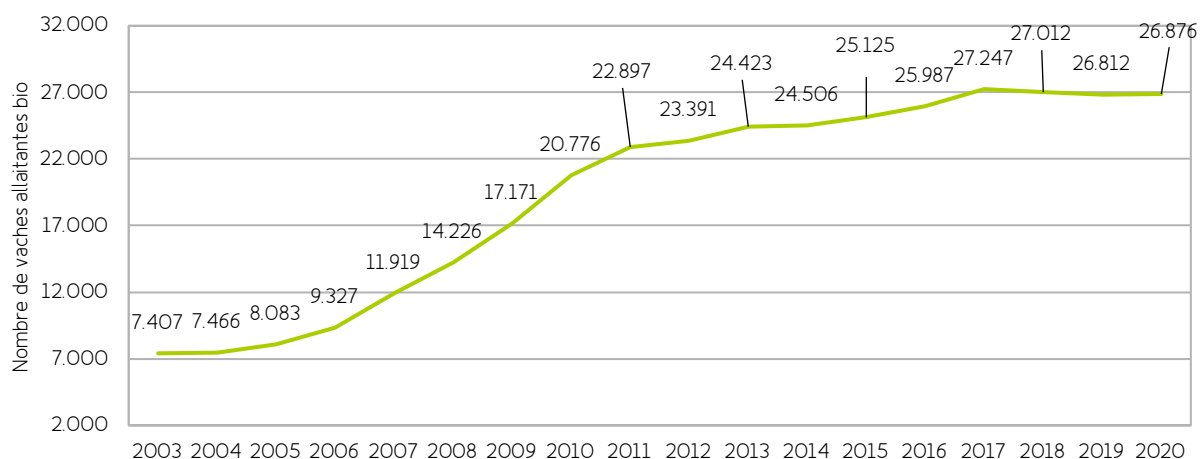
La Wallonie comptabilise plus de 106.000 bovins bio élevés en 2020. Le nombre total de bovins bio est en croissance constante depuis 2006. Il a légèrement augmenté en 2020 (+4%). Le cheptel viandeux est resté **stable** tandis que le cheptel laitier a continué sa progression. Trois-quarts des bovins bio sont élevés dans les provinces du Luxembourg et de Liège dont la moitié dans la province du Luxembourg.

Figure 19 : Évolution de la filière bovine en Wallonie (nombre de bovins bio)



Le nombre de **vaches allaitantes (viandeuses)** est stable depuis 2017 (+0,2% entre 2019 et 2020). Cela s'explique en partie par le fait le marché de la viande bovine bio reste limité (l'offre en bovins bio est supérieure à la demande). 59% des bovins allaitants sont élevés dans la province du Luxembourg suivie de Liège (17%) et de Namur (17%). Les provinces du Hainaut et du Brabant wallon comptent très peu d'élevages de bovins viandeux bio avec respectivement 6% et 1% des bovins bio wallons.

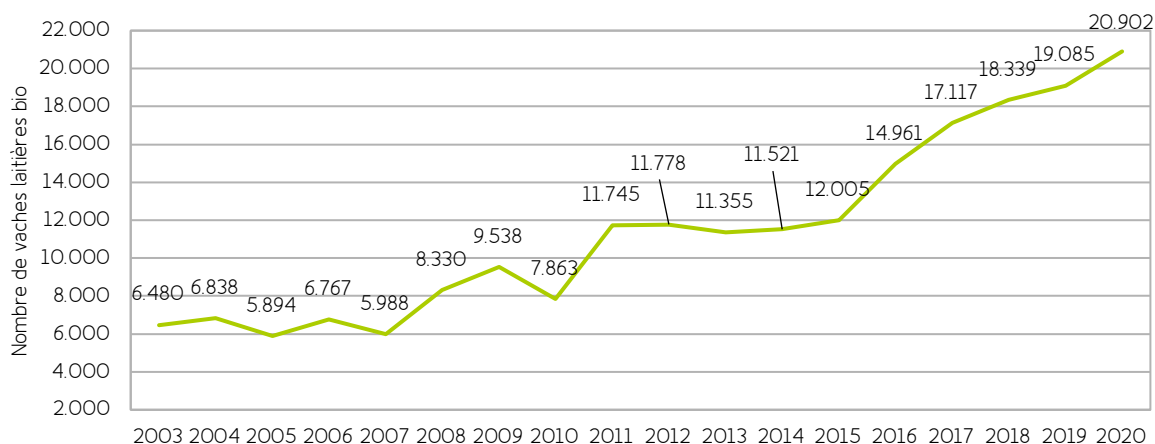
Figure 20 : Évolution du nombre de *vaches allaitantes bio* en Wallonie



Depuis 2015, la **filière laitière** est en pleine expansion. Le secteur poursuit sa progression avec **+10%** entre 2019 et 2020. En 2020, 1.817 vaches laitières bio supplémentaires sont traitées en Wallonie.

77% des vaches laitières bio sont élevées dans les provinces de Liège (50%) et du Luxembourg (27%). Dans les autres provinces, cette spéculation reste moins développée avec 12% des vaches laitières bio wallonnes dans le Hainaut, 11% à Namur et 1% dans le Brabant wallon.

Figure 21 : Évolution du nombre de *vaches laitières bio* en Wallonie

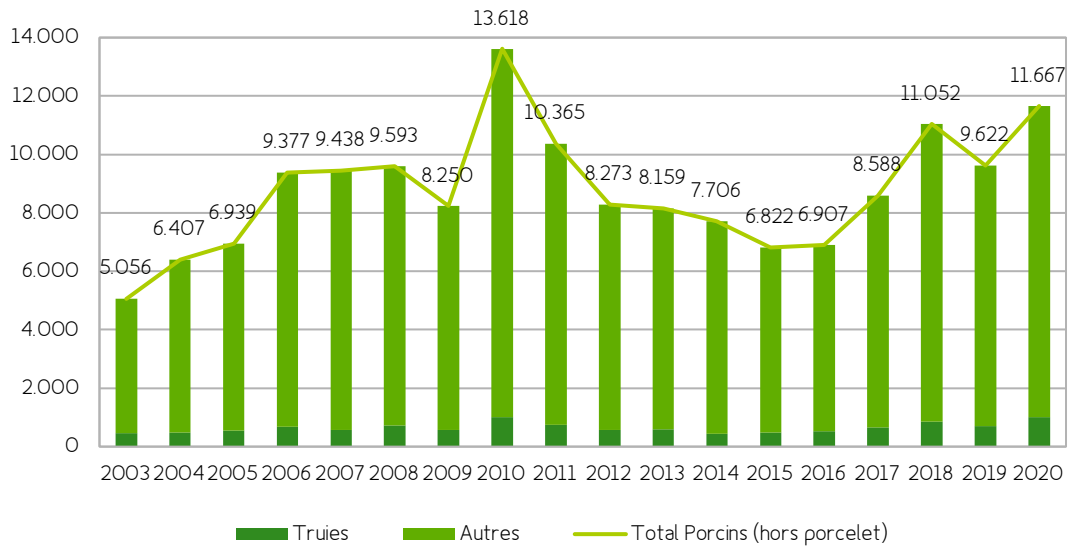


1.4.2 Filière porcine

Après une diminution en 2019 (-13%), le secteur porcin bio wallon a de nouveau progressé de **+21%** en 2020. 10.658 porcs gras bio wallons ont été commercialisés en 2020. Le nombre de truies a augmenté de +44% avec un total de 1.009 truies bio sur le territoire. Cette progression s'explique par la création de plusieurs porcheries en 2020.

Les porcs bio wallons sont élevés principalement dans les provinces du Hainaut (33%), Luxembourg (27%) et Brabant wallon (25%). Les 16% restants sont répartis équitablement dans les deux dernières provinces.

Figure 22 : Evolution de la filière porcine bio en Wallonie (nombre de porcs)



1.4.3 Filière avicole

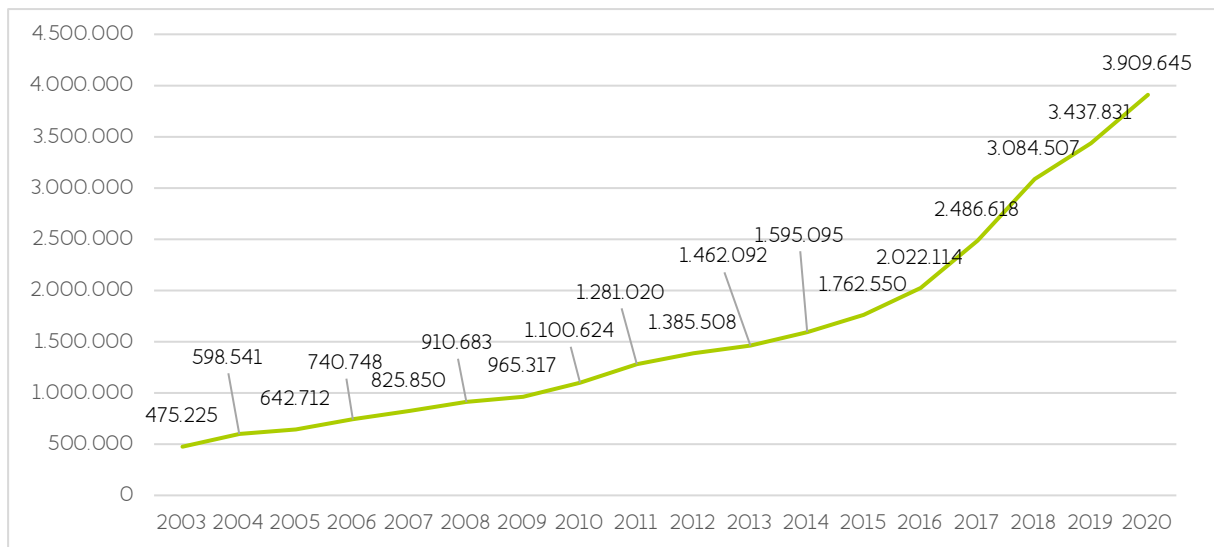
Il est intéressant à noter que les poulaillers de petite taille (environ 200-250 poulets ou poules pondeuses) comme les poulaillers mobiles se développent beaucoup ces 3 dernières années.

Le nombre de poulets bio wallons a doublé en 4 ans !

La filière avicole continue son expansion avec près de 4 millions de poulets bio commercialisés en 2020. Le **nombre de poulets de chair** (vendus) a progressé de **+14%** entre 2019 et 2020. Le secteur wallon a vendu, en 2020, plus de 470.000 poulets bio supplémentaires par rapport à l'année précédente. En comptant des bâtiments de 4.800 poulets (la majorité des poulaillers bio), cela représente 23 poulaillers supplémentaires⁶. Le nombre de poulets de chair vendus a quasiment doublé depuis 2016 (+93%) soit en 4 ans seulement !

Plus de la moitié des poulets bio a été élevée dans la province de Namur (52%). La province du Luxembourg compte, quant à elle, 24% des poulets, celle de Liège 16%, du Hainaut 6% et du Brabant wallon 2%.

Figure 23 : Évolution de la filière poulets de chair bio en Wallonie (nombre de poulets commercialisés)



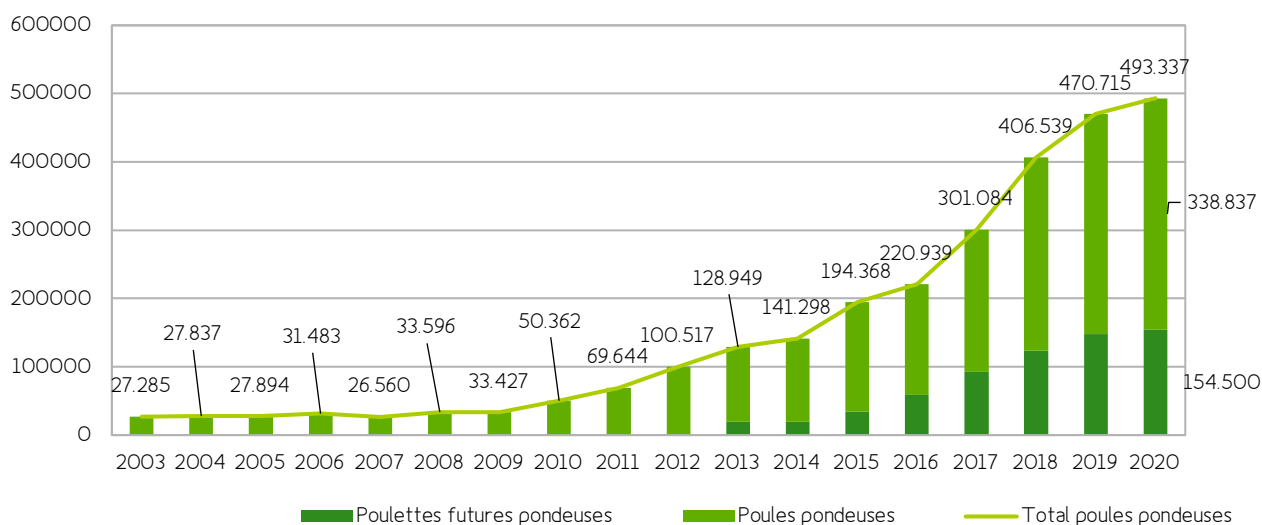
⁶ Estimation : 471.814 poules commercialisés divisé par 4.800 poulets (un bâtiment standard bio) et divisé par 4,3 lots/an

La filière poules pondeuses ralentit sa progression en 2020.

Alors que la filière poulet de chair connaît une croissance relativement linéaire, la **filière poules pondeuses** connaît un véritable « boom » à partir de 2010. En 2020, celle-ci ralentit sa croissance avec 15.742 poules pondeuses supplémentaires (+5%) soit un peu plus de 5 compartiments de 3.000 poules. La filière compte à présent près 339.000 poules pondeuses bio sur le territoire wallon. Les élevages sont répartis sur l'ensemble de la Wallonie : 44% à Namur, 26% dans le Hainaut, 18% au Luxembourg, 10% à Liège et 2% dans le Brabant wallon.

Le premier élevage de **poulettes futures pondeuses** est apparu en 2013 en Wallonie. Depuis, le nombre de poulettes a été multiplié par 7 sur notre territoire qui comptabilise à présent 154.500 poulettes produites. En 2020, le nombre de poulettes a augmenté de +5%. Les élevages de poulettes sont situés exclusivement dans les provinces de Namur (70%) et du Hainaut (30%).

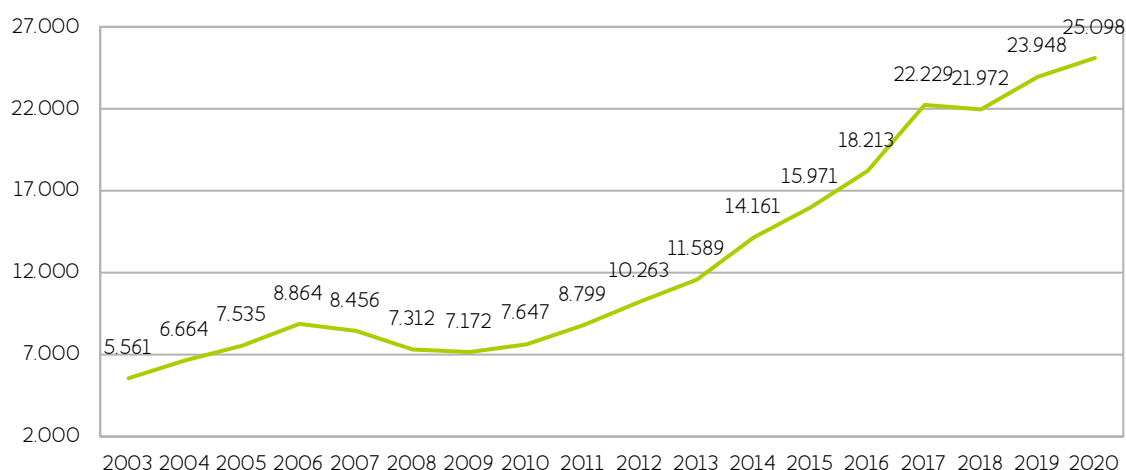
Figure 24 : Évolution de la filière **poules pondeuses bio** (nombre de poules et de poulettes)



1.4.4 Filières ovine et caprine

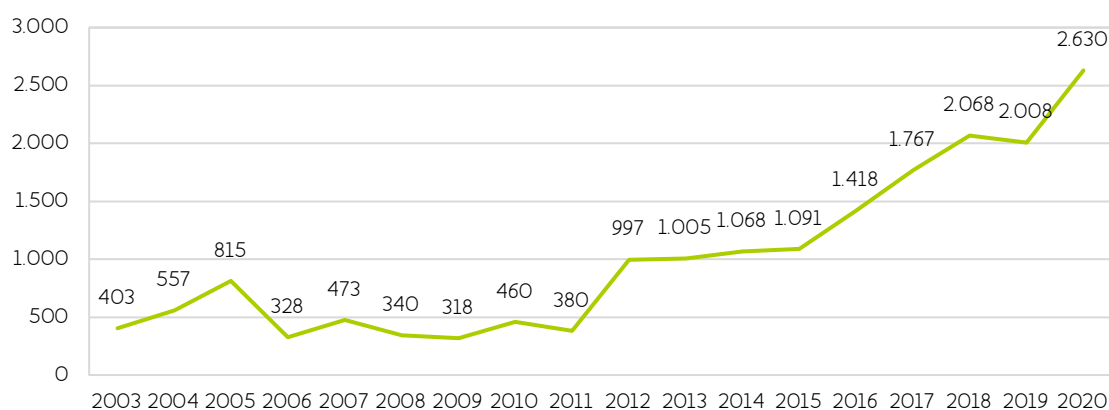
En constante évolution depuis 2009, la **filière ovine** a augmenté de +5% cette année et compte actuellement 25.098 ovins bio. Cette filière a doublé son cheptel depuis 2013. Trois-quarts des moutons sont élevés dans les provinces du Luxembourg (53%) et de Namur (25%).

Figure 25 : Évolution de la filière ovine bio en Wallonie (nombre d'ovins)



Après 3 années de forte progression entre 2016 et 2018 et une légère diminution en 2019, la **filière caprine** a fortement progressé **(+31%)** en 2020 avec 577 chèvres laitières supplémentaires. En 2020, 2.438 chèvres bio étaient traitées en Wallonie. C'est la province de Liège qui compte le plus de chèvres bio avec plus de la moitié du cheptel bio wallon. Suivi du Luxembourg (20%), Namur (19%), Hainaut (8%) et finalement Brabant wallon (3%).

Figure 26 : Évolution de la filière caprine (nombre de caprins bio en Wallonie)



1.4.5 Élevages de niche

La Wallonie comptabilise 3.500 escargots, 1.474 équidés (chevaux, juments laitières et ânes), 356 cervidés (cerfs et daims), 290 autres volailles (canards, oies), 55 lapins et 5 camélidés (alpagas). Le nombre d'animaux « de niche » reste marginal en comparaison au reste des animaux élevés en bio. En 2020, un élevage d'escargots certifié bio a démarré dans le namurois et un élevage de pintades bio a disparu.

À noter aussi que l'aquaculture bio wallonne représente moins de 2T de poissons commercialisés en 2020. Cependant, la filière a progressé de +59% en un an.

Et enfin, la Wallonie compte également **30 ruches** certifiées bio en 2020. Soit 8 ruches de plus qu'en 2019. Toutes les ruches sont situées en province de Liège.

2 DISTRIBUTION ET CONSOMMATION DES PRODUITS BIO EN BELGIQUE ET EN WALLONIE⁷ (2020)

2.1 Les tendances

Le citoyen belge continue de manifester son engouement pour le bio puisque les dépenses ne cessent d'augmenter depuis plus de 10 ans. **En 2020, une augmentation de 13%** de la consommation bio a pu être observée en Belgique.

Les légumes, les fruits et les pommes de terre continuent à être les aliments bio les plus consommés, représentant 43% du chiffre total des ventes.

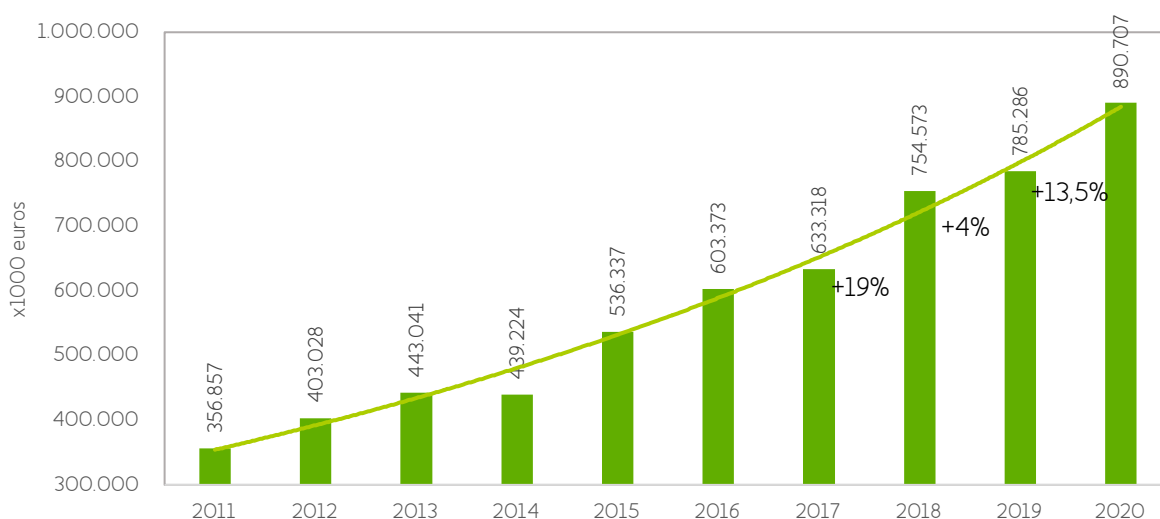
En 2020, **96% des Belges ont consommé au moins une fois un produit bio**, dans un supermarché classique, dans un magasin spécialisé, en direct chez un producteur ou encore dans une enseigne de hard-discount.

Depuis 2008, **la part de marché du bio est en croissance aussi bien en Belgique (de 1,3% à 3,4%) qu'en Wallonie (de 1,6% à 4,9%)** avec respectivement un doublement et un triplement de la part. Entre 2019 et 2020, la part de marché du bio est restée stable tant en Belgique qu'en région wallonne. Ce constat peut être expliqué par une **augmentation importante de la consommation alimentaire totale des particuliers en Wallonie (+12%)** durant la crise sanitaire alors qu'elle était stable ces dernières années. Par conséquent, bien que le bio continue de se développer, sa part du marché alimentaire total reste stable.

2.2 Le marché total des produits bio : toujours en croissance

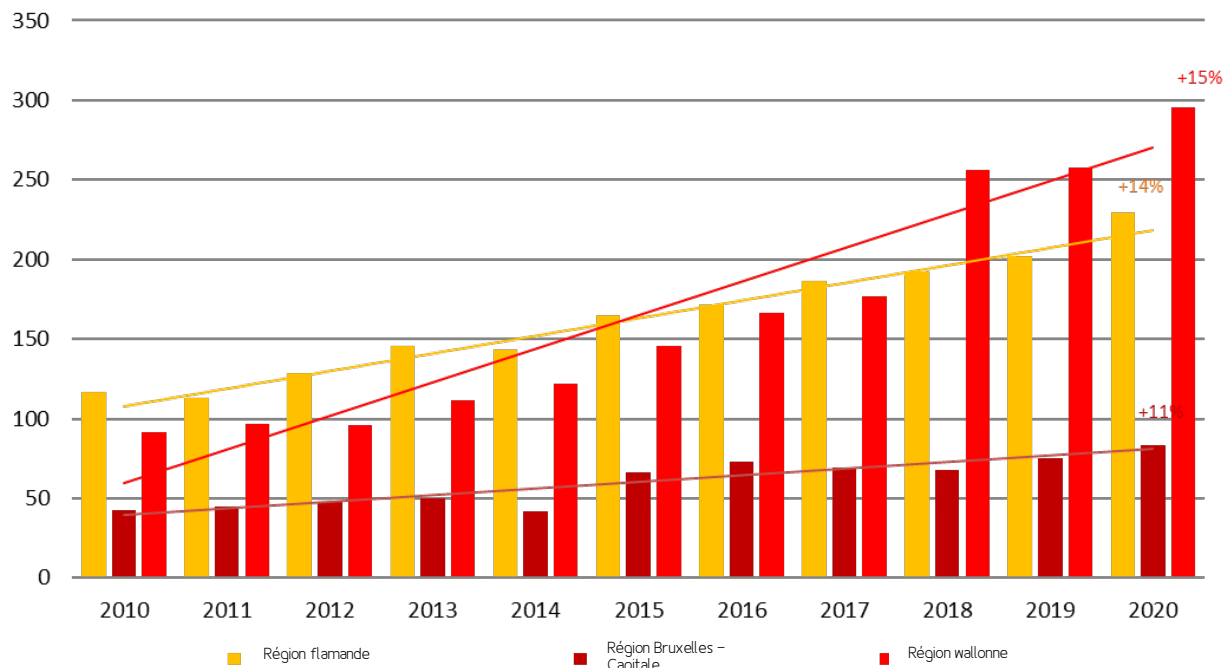
En 2020, les ménages belges ont dépensé **890 millions d'euros** en produits bio, soit une **augmentation de 13%** par rapport à l'année 2019. Néanmoins, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, ce pourcentage d'augmentation est à appréhender dans un contexte d'une progression égale de la consommation alimentaire totale (12%). Bien que la part de marché n'évolue pas cette année, nous pouvons néanmoins observer une très importante progression de la consommation de produits bio en Belgique.

Figure 27: Dépenses totales des ménages belges pour les produits alimentaires bio en milliers d'euros, et leur évolution annuelle de 2011 à 2020



⁷Sources : GfK Belgium (2021), Van Bellegem L. (2021)

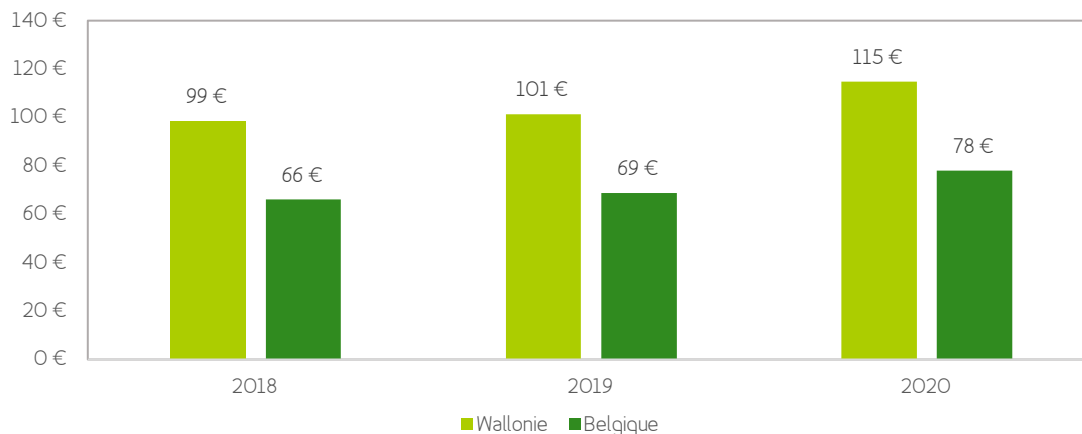
Figure 28 : Dépenses en produits frais bio⁸ en Belgique pour les 3 régions, en millions d'euros, de 2010 à 2020 (GfK Belgium)



2.3 Les dépenses par habitant

En 2020, les dépenses pour les produits bio par habitant ont à nouveau augmenté. Chaque belge a dépensé en moyenne 78€ contre 69€ l'an dernier (+13%). Quant aux wallons plus précisément, ils ont déboursé 115€ contre 101€ l'an dernier (+14%). Soit 14€ supplémentaire.

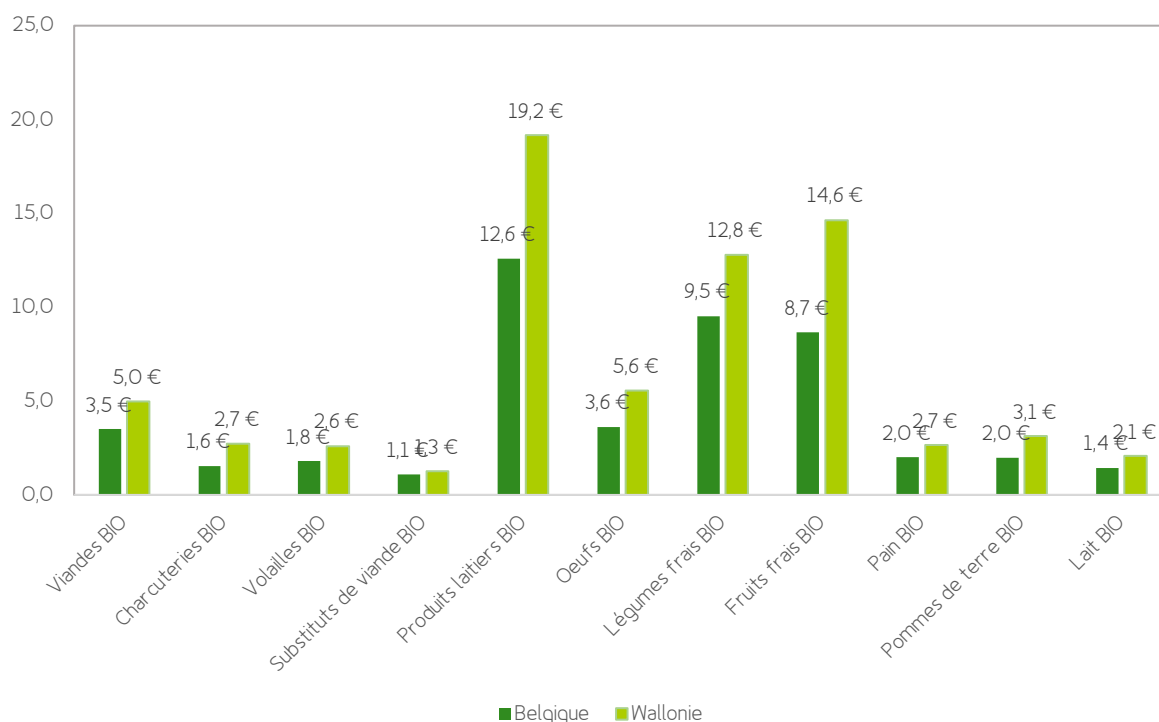
Figure 29 : Évolution des dépenses en produits bio par habitant en Belgique et Wallonie, en euros par an



En 2020 en Belgique, les plus grosses dépenses par habitant par catégorie de produits bio sont celles pour les produits laitiers bio, les légumes frais et ensuite les fruits frais (avec respectivement 12,6€, 9,5€ et 8,7€). En Wallonie, on observe également des dépenses élevées pour les produits laitiers suivies par des dépenses pour les fruits et légumes frais.

⁸ Inventaire non exhaustif incluant les fruits, légumes, pommes de terre, produits laitiers, viande, volaille, charcuterie, poissons, œufs, produits céréaliers, produits surgelés, substituts de viande et de produits laitiers, riz, pâtes sèches, vin et bière et à l'exclusion du café, des biscuits, des sucreries et d'autres produits d'épicerie.

Figure 27 : Dépenses en produits bio par habitant par catégorie de denrées alimentaires en Belgique et Wallonie, en euros, en 2020

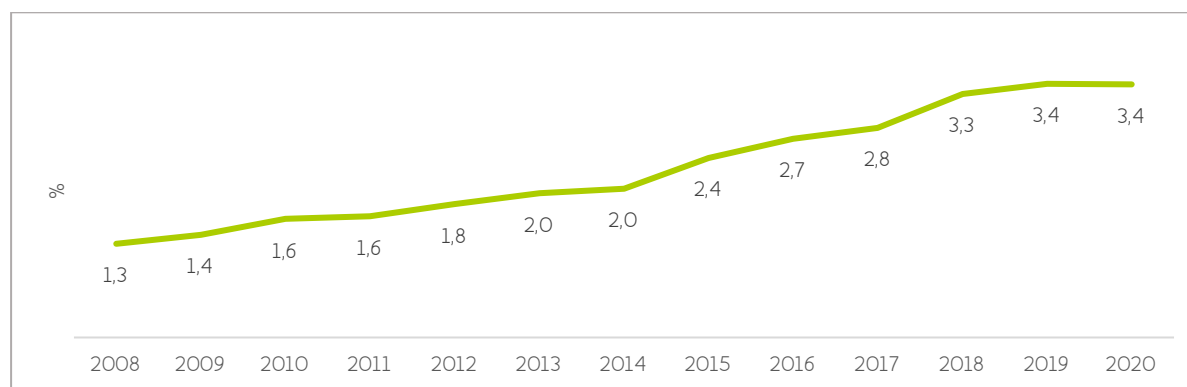


2.4 La part de marché alimentaire bio⁹

2.4.1 En Belgique

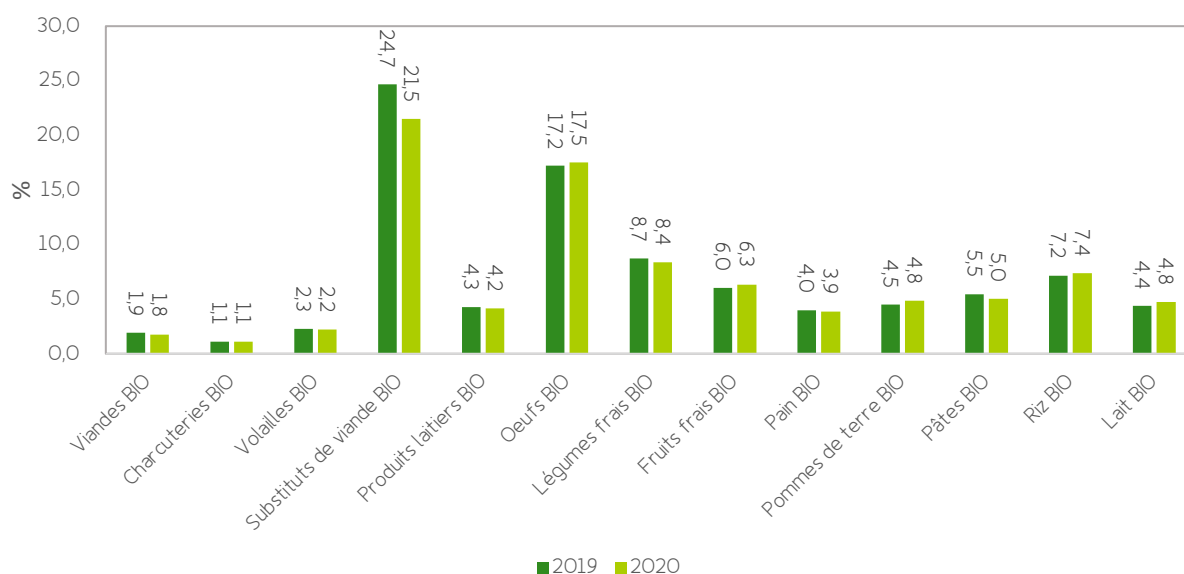
La part de marché de l'ensemble des produits bio sur le marché total belge marque une stagnation entre 2019 et 2020 et plafonne à **3,4% en 2020**. Nous en avons expliqué les raisons plus haut.

Figure 28 : Évolution de la part de marché des produits bio dans le marché belge total (en %)



Nous observons ci-dessous l'évolution des parts de marché de chaque catégorie de produits. Les substituts de viande, les pâtes et les légumes frais perdent des parts de marché entre 2019 et 2020, bien que disposant tout de même de parts de marché non négligeables. Néanmoins, les fruits, les œufs, le lait et les pommes de terre bio affirment davantage leurs présences sur le marché alimentaire.

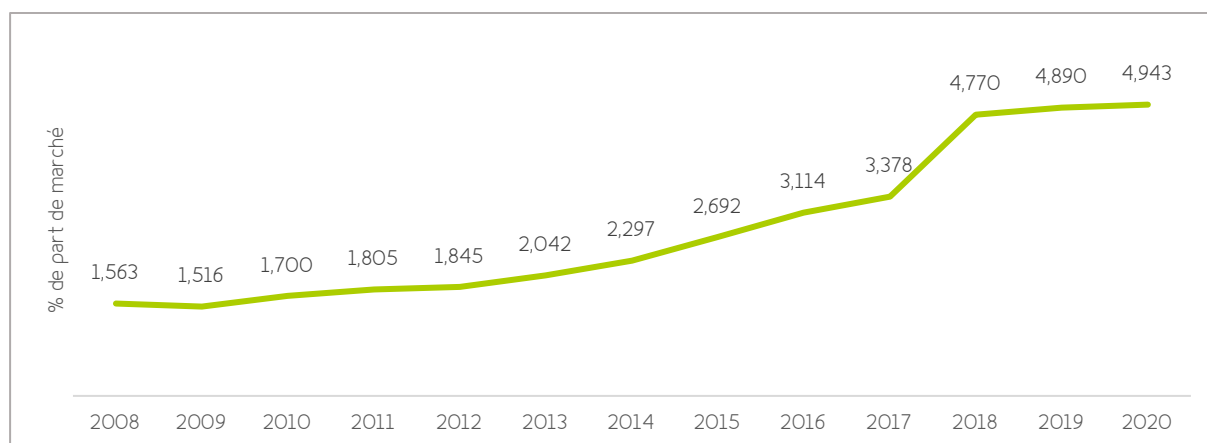
Figure 29 : Part du marché bio par catégorie de produits en Belgique, en % de dépenses en 2019 et 2020



2.4.2 En Région wallonne

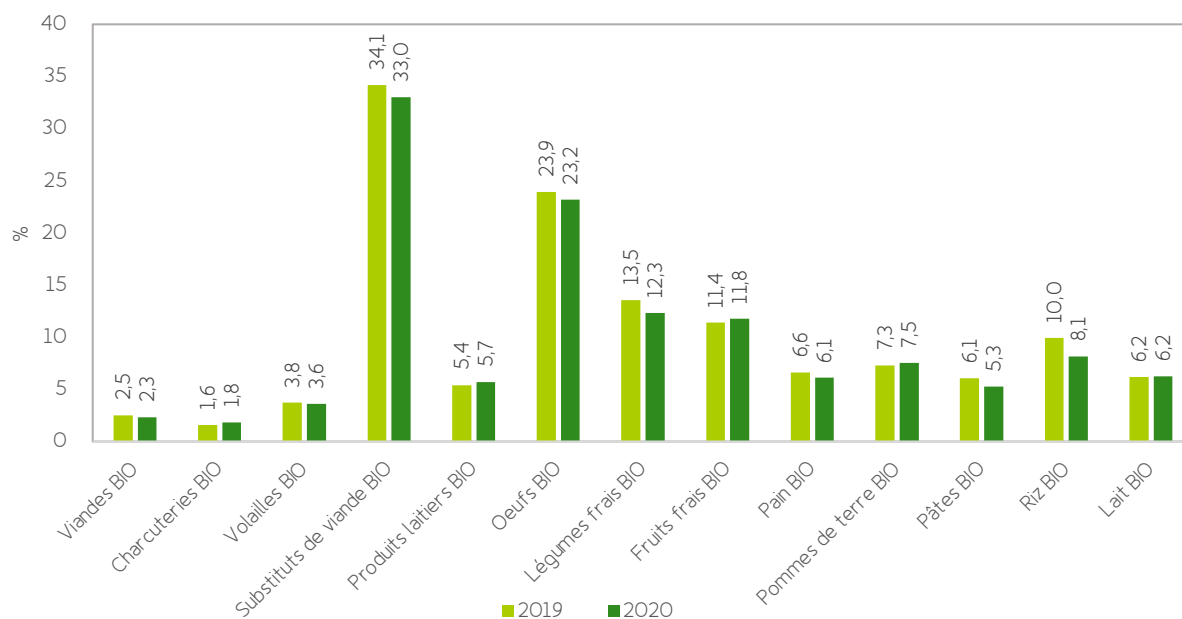
Tout comme en Belgique, la part de marché de l'ensemble des produits alimentaires bio en Wallonie n'a pas évolué en **2019 et 2020** et augmente légèrement, passant de 4,89 à **4,94 %**.

Figure 30 : Évolution de la part de marché des produits bio dans le marché wallon total (en %)



En Wallonie, la part de marché des légumes frais et des substituts de viande bio est conséquente mais également en diminution entre 2019 et 2020. Cependant, les fruits frais, les produits laitiers et les pommes de terre bio compensent en augmentant légèrement leurs parts de marché entre 2019 et 2020.

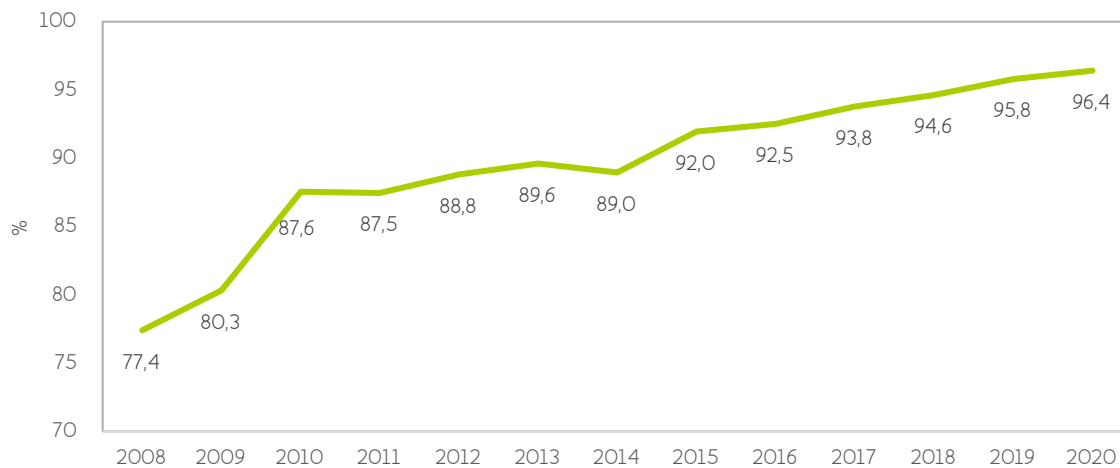
Figure 31 : Part du marché bio par catégorie de produits en Belgique, en % des dépenses en 2019 et 2020



2.5 Le pourcentage de consommateurs bio par produit

En 2020, le bio fait toujours bien partie de notre régime alimentaire puisque **96% des Belges ont acheté au moins une fois un produit bio**. Depuis 2008, le pourcentage de consommateurs de produits bio parmi la population wallonne n'a cessé d'augmenter.

Figure 32 : Evolution du pourcentage de consommateurs bio parmi la population wallonne depuis 2008



2.6 Comportement d'achat et profil des ménages¹⁰ bio wallons¹¹

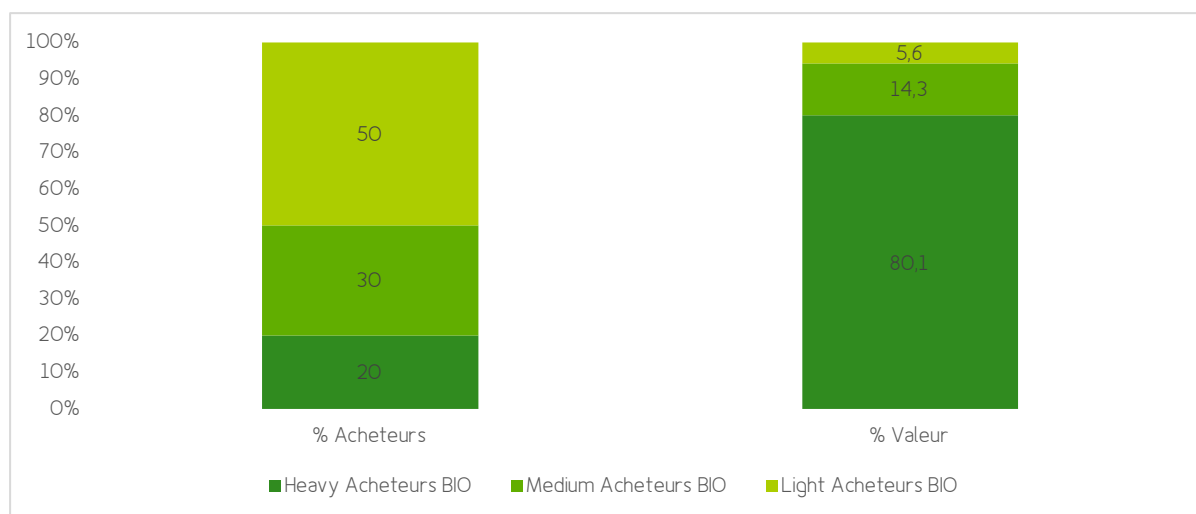
Les 96% des ménages wallons consommant bio (même sporadiquement) ont été répartis en 3 catégories par le bureau d'étude GfK : les « **heavy consumers** » (qui représentent les 20% des ménages ayant dépensés le plus pour des produits alimentaires bio en 2020), les « **medium consumers** » (qui représentent les 30% des ménages intermédiaires) et les « **light consumers** » (qui représentent les 50% des ménages ayant dépensé le moins pour des produits bio).

¹⁰ En Wallonie, en 2020, le nombre moyen de personnes dans un ménage est de 2,3 individus (source : IWEPS)

¹¹ Source: GfK Belgium (2021)

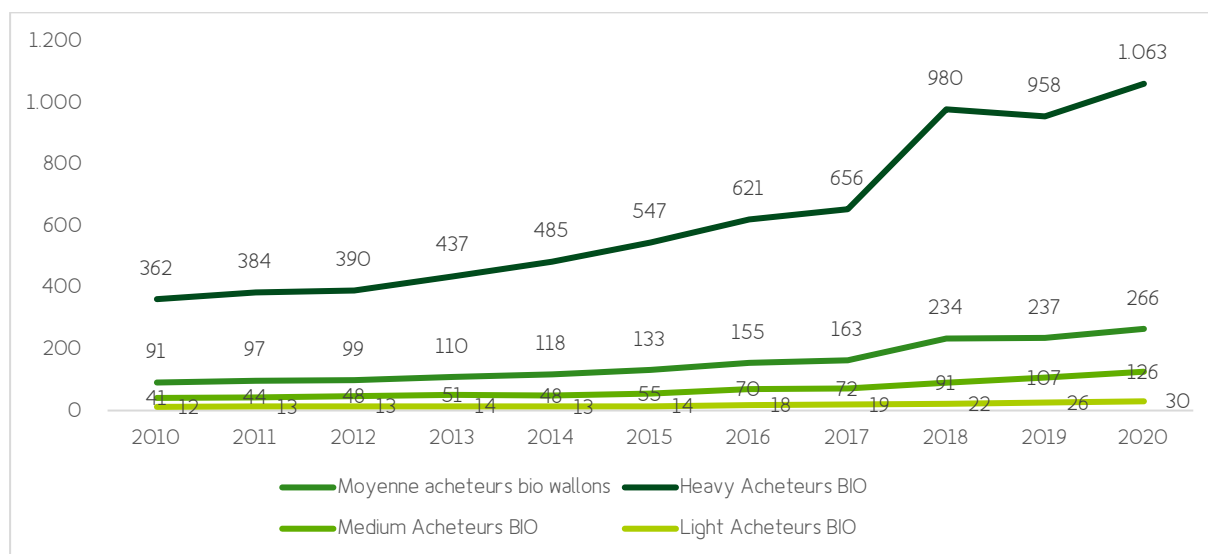
Nous pouvons observer ci-dessous qu'en 2020, les « **heavy consumers** » sont à l'origine de 80,1% des ventes, les « **medium consumers** » de 14,3% et enfin les « **light consumers** » comptabilisant 5,6% des ventes bio totales.

Figure 33 : Pourcentage de la consommation bio wallonne (% valeur) par profil de ménages en 2020 (GfK, 2021)



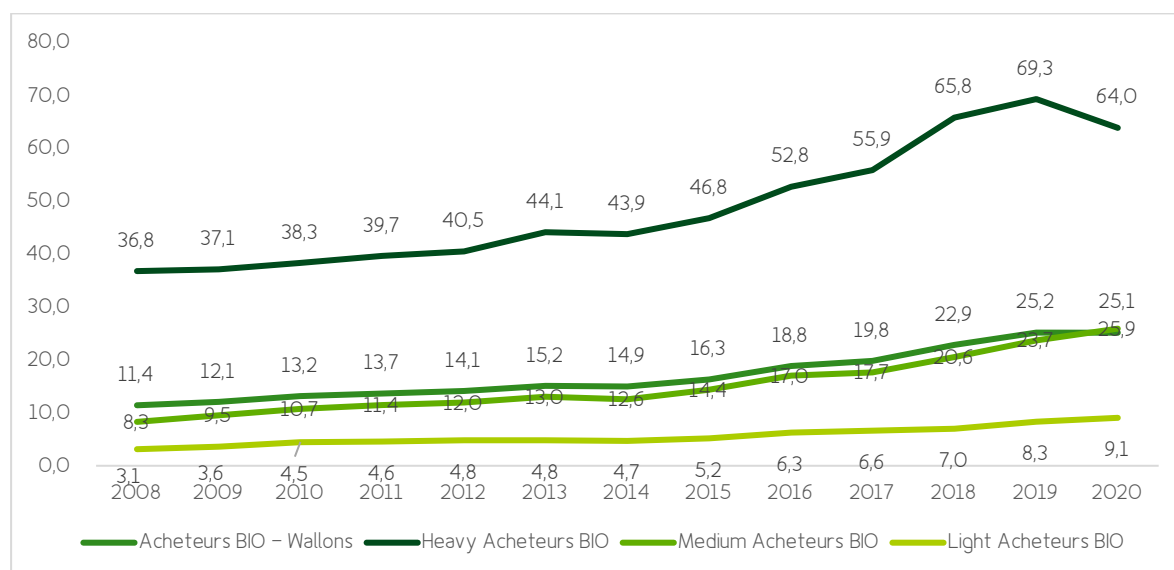
Bien que 96% des ménages wallons achètent au moins une fois un produit bio sur l'année 2020, des disparités importantes existent entre chaque type d'acheteur. Ci-dessous, nous observons la valeur moyenne d'achat par type d'acheteur. Les « **heavy consumers** » a acheté en moyenne pour 1.063 € de produits bio en 2020 quand l'acheteur moyen wallon a consommé pour 266 €.

Figure 34 : Evolution de la valeur annuelle d'achats bio par ménage wallon (€)



Nous observons également une disparité dans la fréquence d'achat par an. Le ménage wallon « moyen » achète bio 25 fois (une fois toutes les deux semaines) par an tandis que l'« **heavy consumers** » se rend à son lieu de distribution préféré 64 fois (plus d'une fois par semaine) par an pour consommer des produits bio.

Figure 35 : Evolution de la fréquence d'achat bio des ménages wallons par an (nombre d'achats bio)



2.6.1 Qui se cachent derrière les « heavy consumers » ?

Les « **heavy consumers** » sont des **consommateurs réguliers** de produits bio : plus d'une fois par semaine (64 fois par an). A chaque acte d'achat bio, ils ont dépensé en moyenne 16,61€. Leur dépense totale en produits bio par ménage est de 1.063€ en moyenne sur l'année 2020. Le montant de ces dépenses bio a augmenté de 517€ depuis 2015 (+95%). Ce groupe représente 20% des ménages qui achètent bio soit 19,3% de la population wallonne. Ce profil de consommateurs est sur-représenté dans les provinces du Brabant wallon, de Luxembourg et de Liège et sous-représenté dans la province du Hainaut en comparaison à l'ensemble des ménages wallons échantillonnés par GfK (plus de 1500 ménages).

Au niveau de l'âge, les personnes de plus de 65 ans et les 40-49 ans dépensent davantage pour des aliments biologiques que le reste de la population wallonne.

Concernant la classe sociale (calculé en fonction du revenu disponible du ménage, du type de fonction et du niveau de formation de la personne du ménage dont le revenu est le plus élevé), les ménages ayant une classe sociale plus élevée consomment davantage bio que les autres classes sociales.

Selon le type de famille, les couples de plus de 54 ans sans enfant sont ceux qui font les plus grosses dépenses pour le bio, suivis des ménages avec des enfants de moins de 5 ans. Les célibataires de moins de 35 ans (3,7 % des ménages wallons) sont la tranche de la population consommant au total le moins bio.

2.6.2 Qui se cachent derrière les « medium consumers » ?

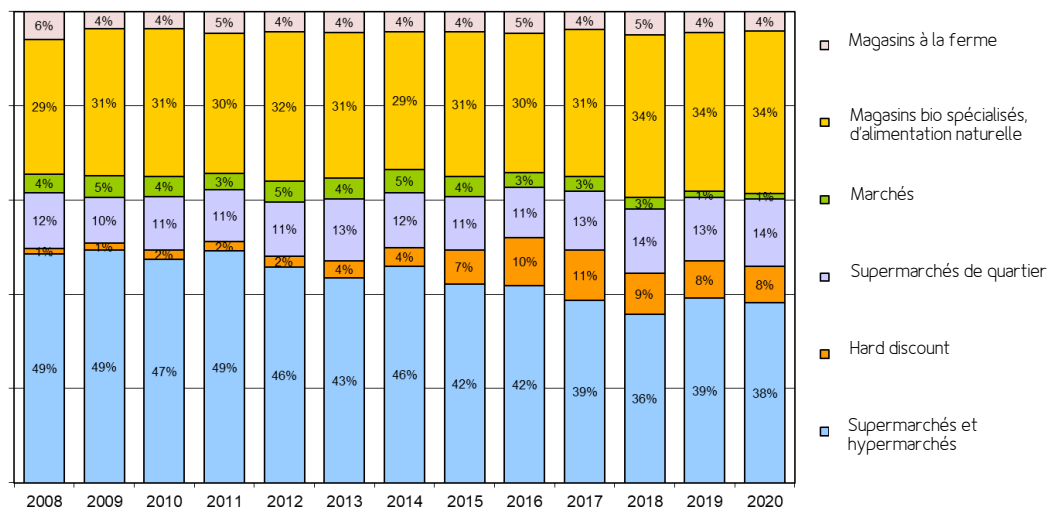
Les « **medium consumers** » sont des **consommateurs bio occasionnels**. Ils remplissent leur caddy d'au moins un produit bio tous les 15 jours (26 fois par an) et consomment pour 4,85€ de produits bio à chaque acte d'achat bio. Au total, ils ont dépensé 126€ en moyenne pour des produits alimentaires bio sur l'année 2020. Les dépenses totales annuelles pour les produits bio ont progressé de +129% depuis 2015 avec 71€ supplémentaires. Ce profil représente 30% des consommateurs bio soit 28,9% de la population wallonne. Ce profil de consommation se retrouve assez équitablement dans les différentes provinces et ont des âges variés avec une légère prédominance pour les 50-64 ans. Ce profil est davantage représenté par des ménages de 2 personnes. Les ménages de 5 personnes ou plus sont les moins représentés, plus présent dans la catégorie « **heavy** » étant donné le nombre de personnes dans le ménage (un ménage de 5 personnes achète un volume supérieur d'aliments qu'un ménage de 2 personnes). Comme pour les « **heavy consumers** », le niveau social influence les dépenses bio puisqu'on retrouve davantage de ménages à hauts revenus et niveau d'éducation et moins de ménages avec des revenus et niveau d'éducation plus faible. Dans ce groupe, les ménages sans enfant sont sur-représentés, quel que soit leur âge, par rapport à la population wallonne.

2.7 Les canaux de distribution

2.7.1 En Belgique¹²

Voici ci-dessous la répartition des ventes de produits bio en Belgique par canal de vente en 2020. Les supermarchés et hypermarchés (excluant Bioplanet) représentent avec les magasins bio spécialisés la majorité des ventes totales de produits bio avec respectivement 38% et 34%. Les magasins de quartier et les magasins de hard discount comptabilisent quant à eux 14% et 8% respectivement.

Figure 36: Les canaux de distribution de produits alimentaires bio en Belgique, en % des dépenses en 2020

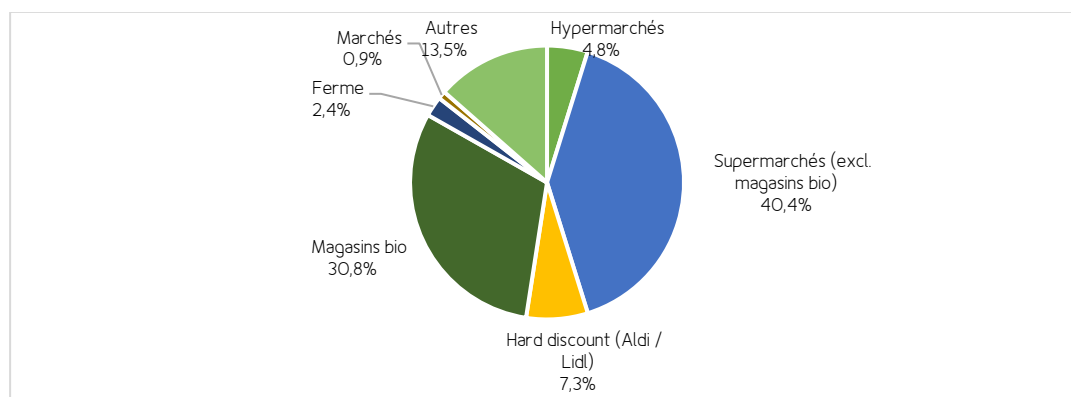


Source : Service marketing VLAM – Luc Van Bellegem (mars 2021)

2.7.2 En Wallonie¹³

Voici ci-dessous la répartition (en %) par canal de distribution du total des ventes bio en Région wallonne en 2020. Nous pouvons observer qu'une grande partie (40%) des produits bio reste vendue dans les supermarchés classiques. Le deuxième canal de vente de produits bio sont les magasins bio spécialisés, vendant pour 31% du total des ventes bio en Région wallonne. La catégorie « Autre » comprenant entre autres les magasins de proximité, magasins de santé, boucheries, boulangeries et sites de vente en ligne représentent 13,5% des ventes. Les hard discount se trouvent à la 4^{ème} position avec 7,3% des ventes. Finalement, nous remarquons que les ventes à la ferme s'élèvent en 2020 à 2,4% et les marchés à 0,9%.

Figure 37: Les canaux de distribution de produits alimentaires bio en Wallonie, en % des dépenses en 2020¹⁴



¹² Van Bellegem L. (2021)

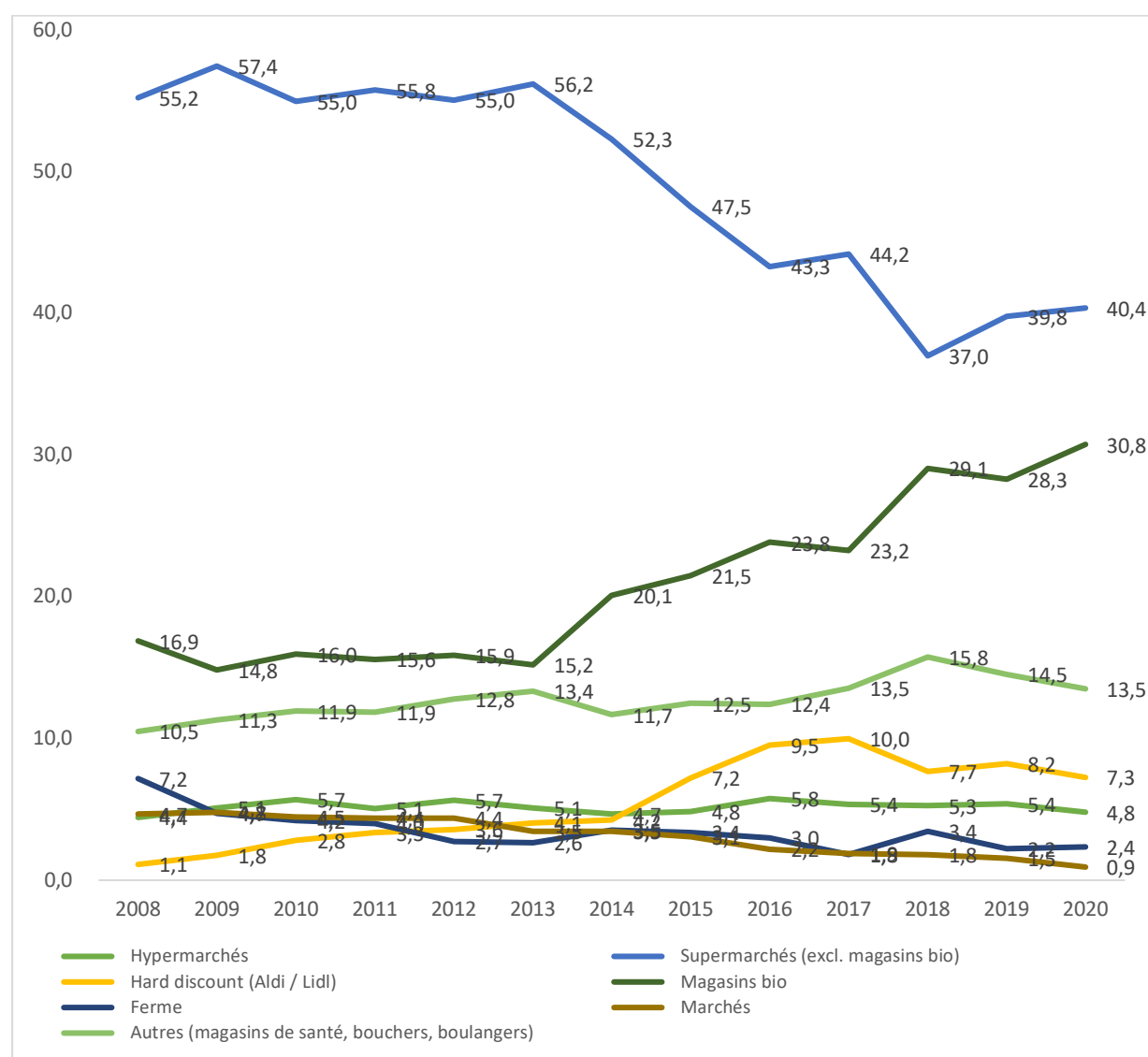
¹³ Source : GfK Belgium (2021)

¹⁴ La catégorie « Autres » reprend : les magasins de proximité, les boucheries, les boulangeries, les achats transfrontaliers, les retailers 100% online, les magasins de santé et diététique et tout autre retailer qui pourrait proposer des produits bio (Kruidvat, Action, etc)

Dans la figure ci-dessous, nous observons l'évolution de la part de chaque canal de vente de produits bio en Wallonie. De 2013 à 2018, les supermarchés ont perdu des parts de marché mais en ont récupéré pour atteindre, en 2020, 40,4% du total des ventes de produits bio. Sur la période 2013-2020, nous remarquons une progression constante des magasins bio spécialisés, qui avec 30,8% du total des ventes de produits bio, talonnent la grande distribution. Les autres canaux de distribution sont en baisse depuis 2018.

Entre 2019 et 2020, étant donné la crise sanitaire, les habitudes de consommation ont quelque peu changé. Les supermarchés et les magasins bio continuent leur augmentation, les magasins à la ferme augmentent pour la première fois depuis 2 ans (de 2,2 à 2,4%) tandis que les hard discount (de 8,2 à 7,3%), les marchés (de 1,5 à 0,9%) et les hypermarchés diminuent (de 5,4 à 4,8%).

Figure 38 : Évolution en % des dépenses par canaux de distribution de produits alimentaires bio en Wallonie (entre 2008 et 2020)



3 L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE (2019)¹⁵

Les chiffres de ce chapitre sur l'Europe font référence à l'année 2019. Soit une année de retard par rapport aux chiffres belges.

La production et la consommation bio toujours en pleine croissance

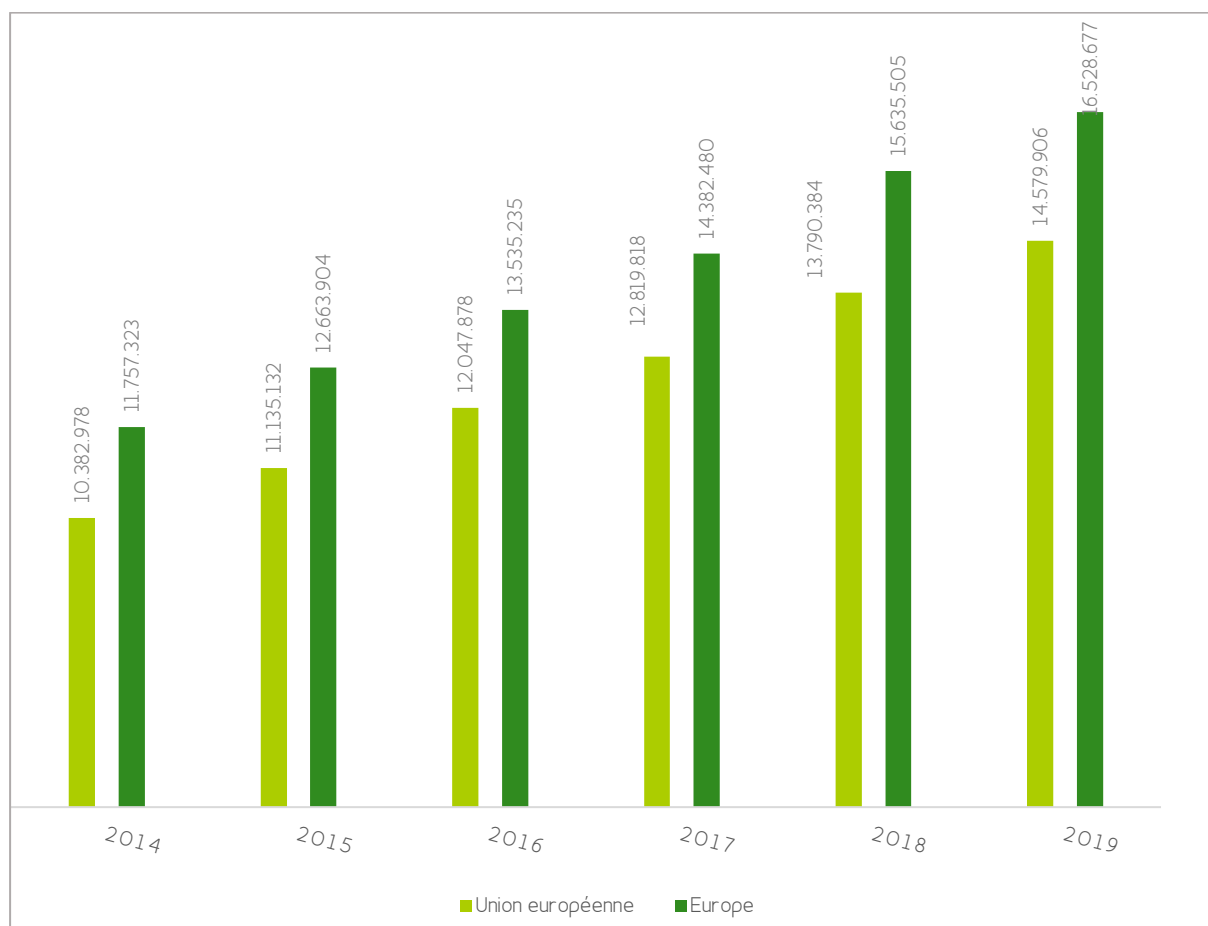
En 2019, la surface et le marché bio en Europe ont poursuivi leur croissance. Le marché européen des aliments biologiques a atteint plus de 45 milliards d'euros avec une progression de **+8%** entre 2018 et 2019. La surface agricole bio en Europe a atteint 16,5 millions d'hectares et a progressé de **890.000 hectares** entre 2018 et 2019 (+6%). Le marché bio en Europe a donc progressé plus vite que la surface bio européenne.

3.1 La production bio en Europe et dans l'Union Européenne

3.1.1 La surface agricole bio

Le graphe suivant illustre la croissance constante de la surface agricole bio tant dans l'Union européenne qu'en Europe en général. Dans l'Union européenne, plus de 14,5 millions d'hectares sont bio, soit +6% par rapport à 2018. Entre 2014 et 2019, la surface agricole bio a **augmenté de 40%** en Europe et de 40,5% dans l'Union européenne, motrice de la croissance totale.

Figure 39 : Evolution de la SAU bio dans l'UE et en Europe de 2014 à 2019 en hectares (FIBL Statistics, 2021)

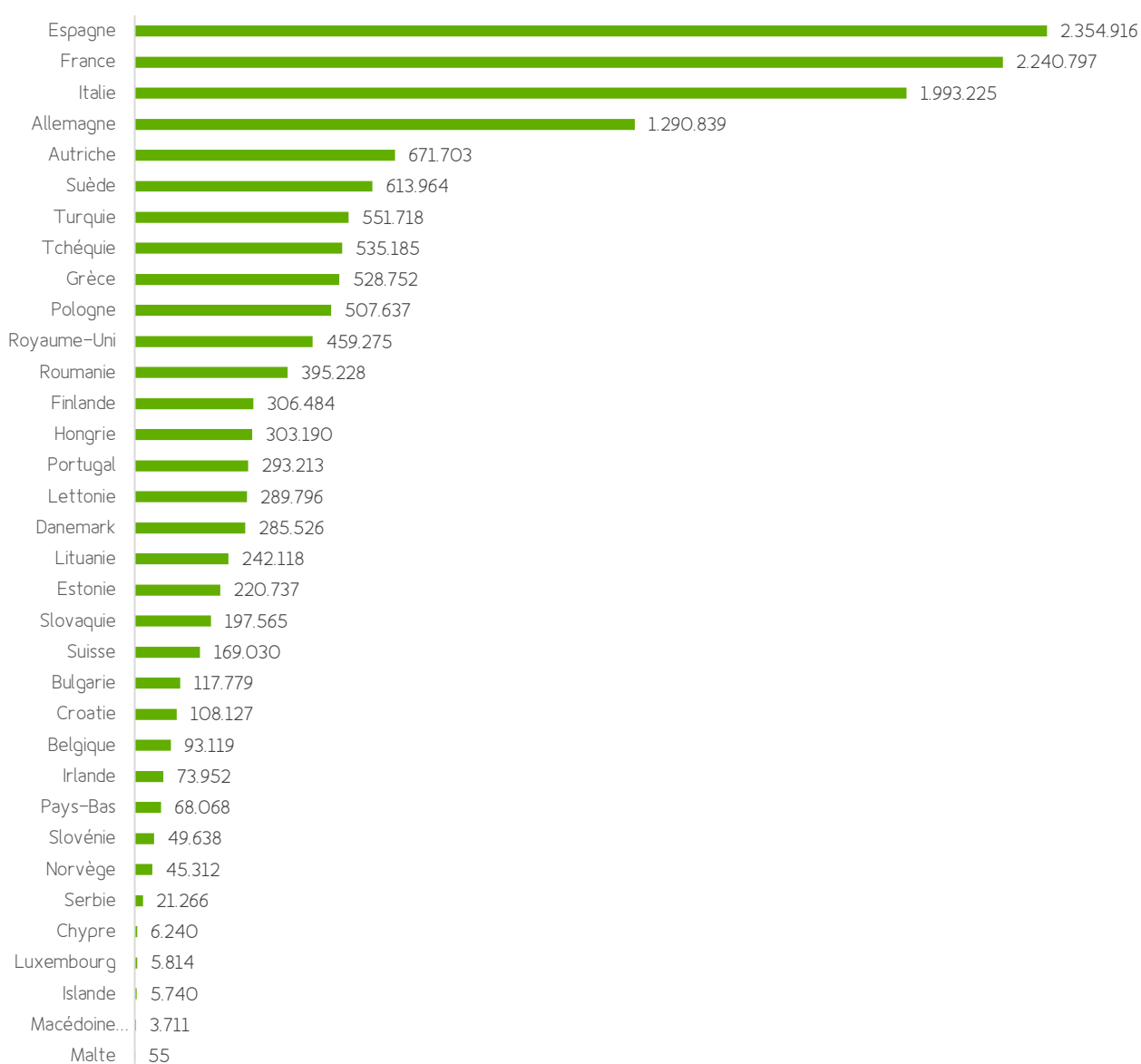


¹⁵ Eurostat (2021), FIBL & IFOAM. (2021)

3.1.2 La surface agricole bio par pays

L'Espagne est le pays détenant la plus grande superficie agricole cultivée en bio avec plus de 2,4 millions d'hectares, soit plus de 16 % de la totalité des terres agricoles bio de l'Union européenne. La France est le deuxième pays européen à atteindre 2,2 millions d'hectare bio, suivie par l'Italie avec 2 millions ha, en faible progression par rapport à 2018). Avec l'Allemagne (1,3 millions ha), un peu plus de la moitié des terres bio européennes se trouvent dans ces 4 pays. La Belgique avec ses 93.119 hectares se retrouve à la 24^{ème} place (22^{ème} de l'UE-28).

Figure 40 : Superficie agricole bio par pays européen en hectare en 2019 (Eurostat, 2021)



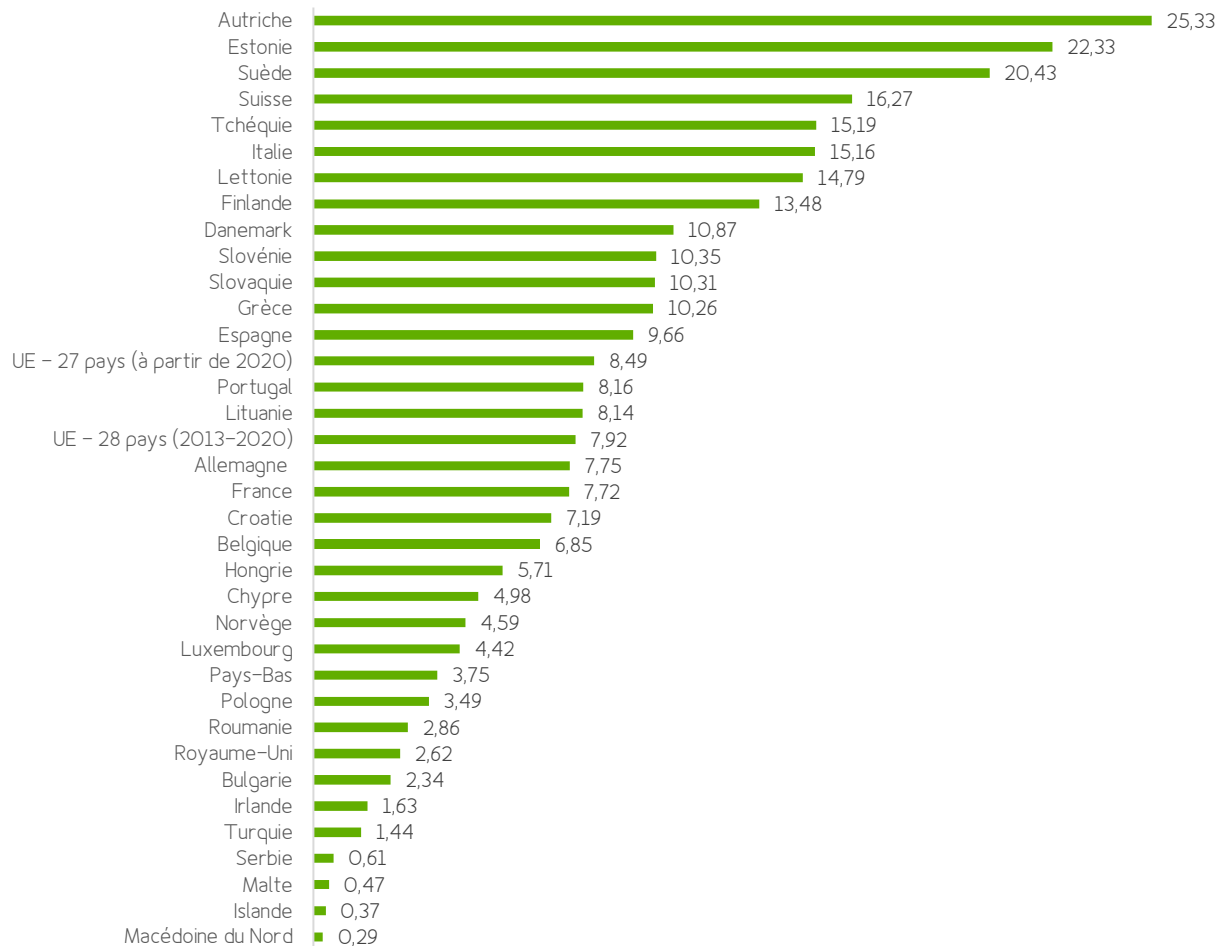
Entre 2018 et 2019, la France a fortement augmenté sa surface bio (+206.000 ha), ainsi que l'Espagne (+108.000 ha), l'Allemagne (+69.000 ha) et l'Italie (+36.000 ha).

3.1.3 La part du bio dans la surface agricole utile totale

Figure 41 : Pourcentage bio sur la SAU totale par pays, Europe, 2019 (Eurostat, 2021)

Intéressant pour les petits pays !

La part de la SAU est un chiffre très intéressant, particulièrement pour les petits pays comme la Belgique. En effet, cette donnée permet de se situer par rapport aux autres pays, en faisant fi de la taille de ceux-ci. Par exemple, l'Espagne, du fait de ses grandes superficies agricoles, est le premier producteur bio européen. En revanche, au regard de la part de bio dans la SAU totale, le pays se retrouve en 12^{ème} position au sein de l'Union européenne.



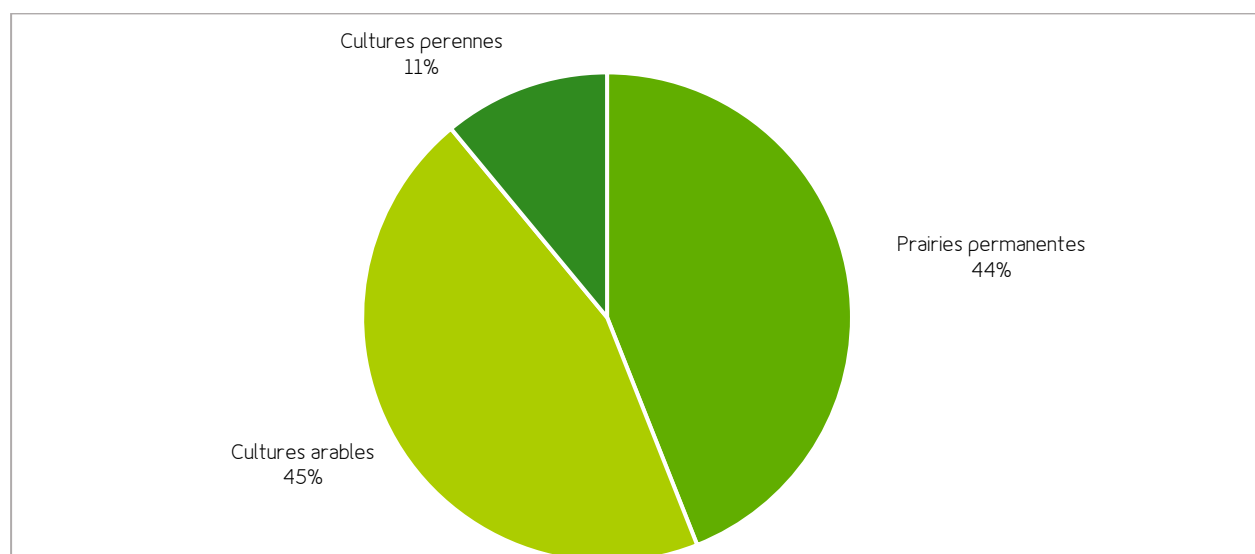
Au sein l'Union européenne (en 2019), l'agriculture biologique représente **7,92%** de la surface agricole utile. Les pays en tête depuis plusieurs années sont **l'Autriche** avec 25,3%, **l'Estonie** avec 22,3% et la **Suède** avec 20,4%. Au total, 3 pays dépassent 20% de leur surface agricole en bio, 3 sont entre 15 et 20% et 6 pays sont entre 10% et 15%.

La Belgique avec ses **6,85%** se retrouve en dessous de la moyenne de l'Union Européenne. Cependant, si on regarde uniquement la **Wallonie**, avec ses 11,5% en 2019, elle se situe au-dessus de la moyenne de l'UE.

3.1.4 La répartition des surfaces agricoles bio européennes

Dans l'Union européenne, 44% des hectares bio sont des prairies permanentes, 45% sont des grandes cultures et 11% des cultures pérennes. Dans les cultures arables, le trio de tête des pays ayant la plus grande superficie est la France puis l'Italie puis l'Allemagne. En revanche, les pays avec la plus grande surface de cultures pérennes sont l'Espagne puis l'Italie puis la France.

Figure 42: Répartition des terres agricoles bio dans l'Union Européenne en 2019 (FiBL, 2021)



3.1.5 L'élevage bio européen

Entre 2018 et 2019, le bétail certifié bio est en augmentation dans toutes les filières mise à part la filière ovine, déjà en baisse entre 2017 et 2018. La plus belle progression est pour la filière porcine bio, qui augmente de 9,3% en une année. Les bovins viandeux et laitiers augmentent également avec respectivement 4,5% et 4,9% d'augmentation entre 2018 et 2019.

Figure 43: Cheptel certifié bio (nombre de bêtes) en Europe (Eurostat, 2021) (FiBL, 2021)

Bétail certifié bio en Europe	2018	2019	Evolution 2018-2019	% cheptel total européen
Bovins viandeux et laitiers	4.851.816	5.067.237	+4,5%	4%
Dont vaches laitières	1.008.017^a	1.057.129 ^b	+4,9%	N.A
Caprins	999.444 ^c	1.015.399 ^c	+1,6%	N.A
Ovins	5.967.974	5.354.630	-10%	3,5%
Porcins	1.216.927 ^d	1.329.397 ^d	+9,3%	0,9%
Volailles	47.928.005 ^e	48.685.483 ^e	+1,5%	2,5%

^aManque les chiffres de la Slovénie et de la Macédoine

^b Manque les chiffres de la Turquie

^cManque les chiffres de l'Allemagne

^dManque les chiffres de l'Allemagne, de l'Italie, de la Slovénie et de la Macédoine

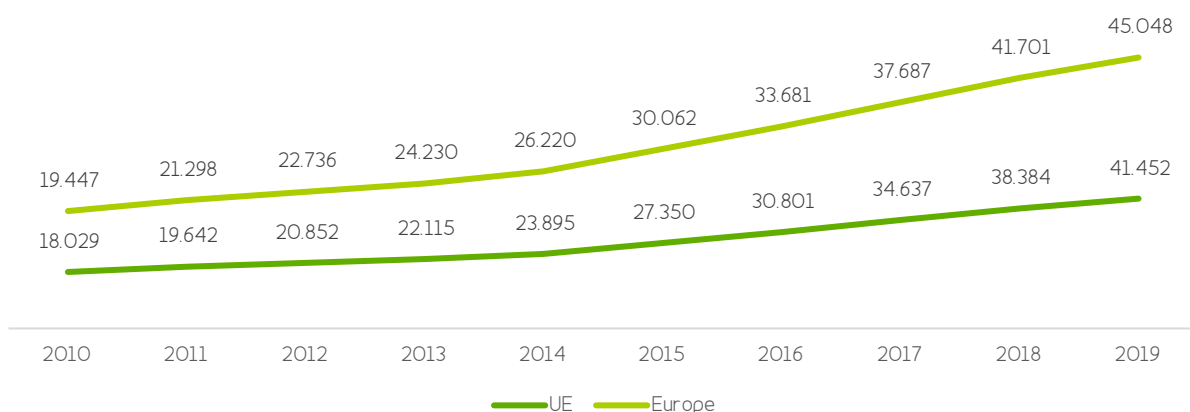
^eManque les chiffres de l'Allemagne et de l'Italie

3.2 La consommation bio européenne

3.2.1 L'évolution du marché européen

En 2019, la consommation bio totale dans l'Union européenne a augmenté de **+8%** pour atteindre **41,5 milliards d'euros**. Le marché bio européen a plus que doublé depuis 2010 (+129 %) et a été multiplié par 5,9 depuis 2000 (+473 %). Au niveau européen, le marché bio atteint 45 milliards d'euro (+8%).

Figure 43 : 30 Évolution du volume des ventes (en millions €) de produits bio en Europe et dans l'Union européenne (FIBL Statistics, 2021)



3.2.2 La consommation bio par pays

Lorsque l'on regarde la répartition des dépenses par pays au sein de l'Union européenne, on observe que l'Allemagne est le plus grand consommateur de produits bio puisque les Allemands ont dépensé près de 12 milliards d'euros en 2019, ce qui représente 27 % de toutes les dépenses bio européennes (incluant la Suisse). Suivent ensuite dans l'ordre : la France, l'Italie et la Suisse. La Belgique, avec ses 779 millions dépensés en 2019, garde la 10^{ème} place. Nos deux voisins (français et allemand) représentent à eux deux plus de la moitié des dépenses bio européennes (54%).

Figure 44 : Marché bio des 11 pays d'Europe les plus consommateurs de produits bio, en millions d'euros, 2019 (FIBL, 2021)

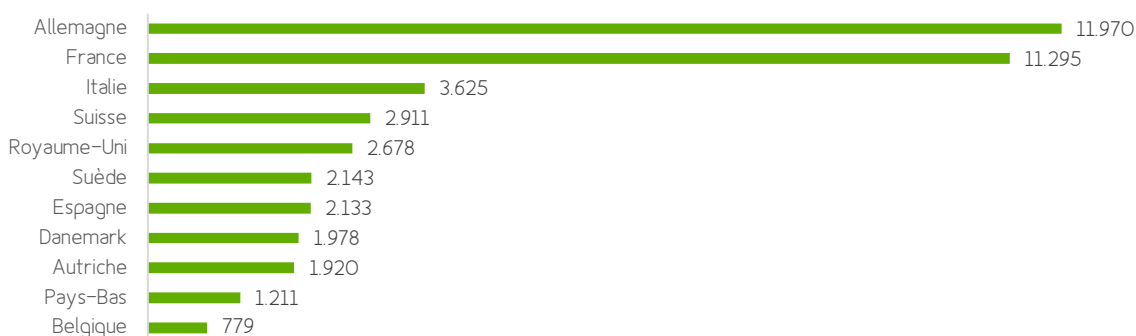
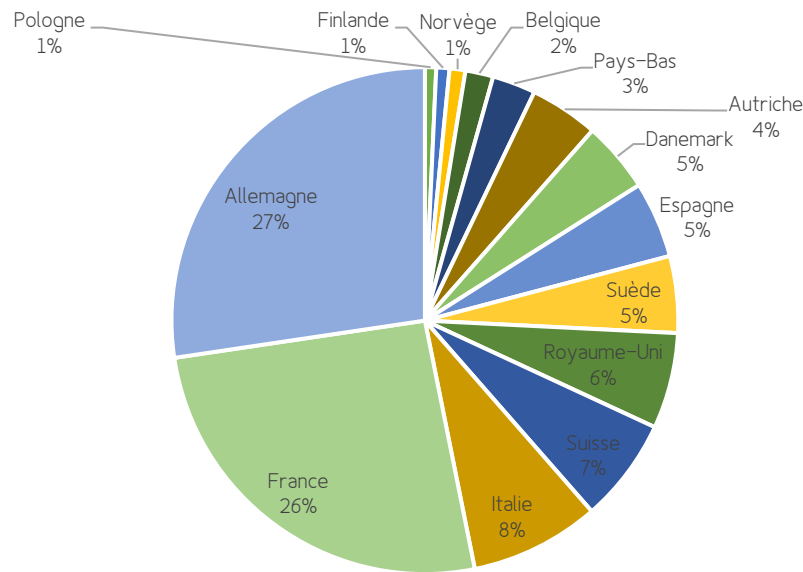


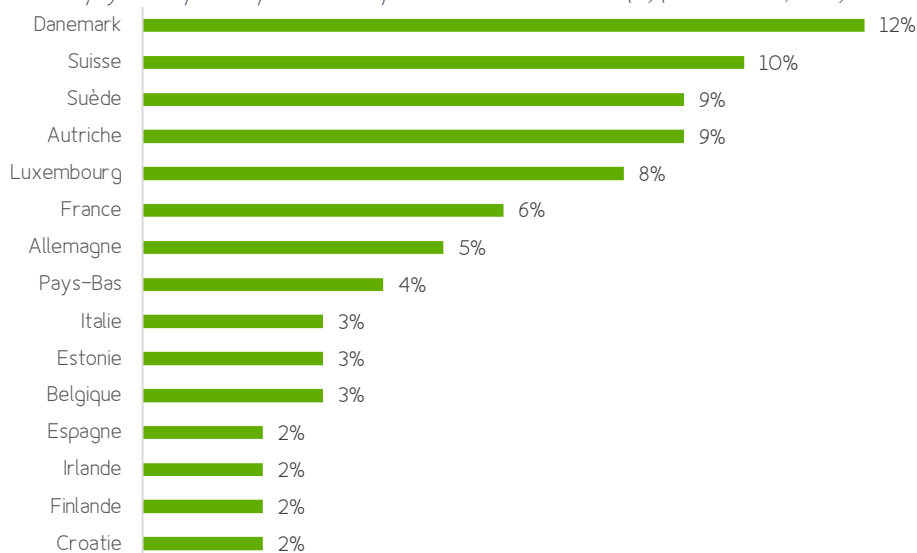
Figure 45 : Répartition par pays de la consommation de produits bio en Europe en 2019 (FIBL, 2021)



3.2.3 La part de marché du bio

La part de marché du bio par rapport à l'ensemble de la consommation est un indicateur très utile pour déterminer l'importance du marché bio d'un pays. Le Danemark est le pays de l'Union européenne qui présente la plus grande part bio dans l'ensemble de sa consommation (12 %), suivent ensuite la Suède et l'Autriche. Le fait que dans beaucoup de pays le marché total de l'alimentation ne grandit plus et que dans beaucoup de cas les prix diminuent, fait que cette augmentation de part de marché du bio augmente d'autant plus vite.

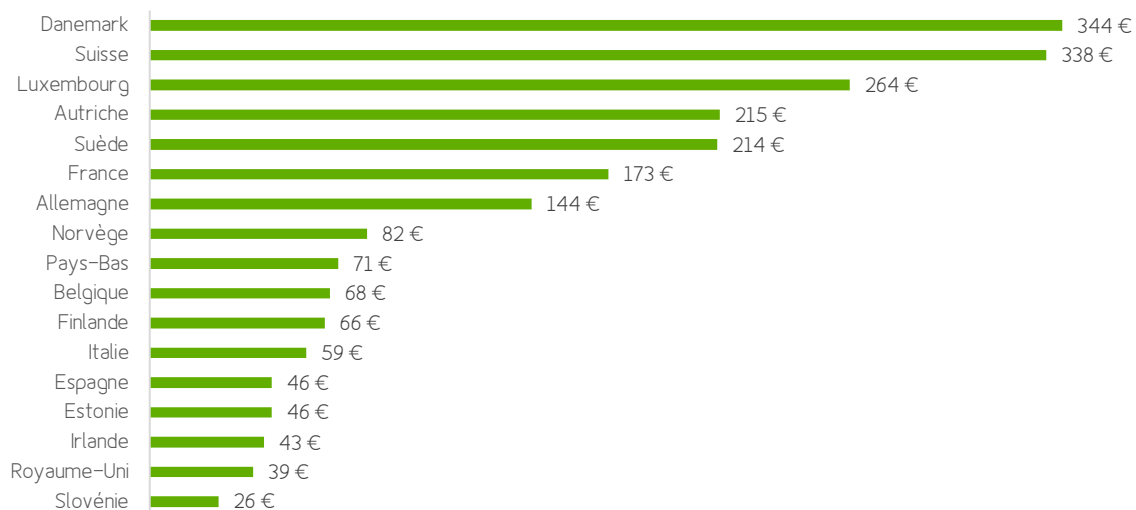
Figure 46 : Les pays d'Europe avec plus de 2% de part de marché bio en 2019 (%) (FIBL Statistics, 2021)



3.2.4 Les dépenses bio par habitant

En moyenne, les Danois, les Suisses, les Luxembourgeois, les Autrichiens et les Suédois ont dépensé plus de 200€ en produits bio sur l'année 2019. En Europe, la moyenne des dépenses est de 73€. La Belgique se situe en 9^e position, bien loin néanmoins du peloton de tête.

Figure 47: Classement des pays européens par dépense par tête en produits bio en 2019 (FIBL Statistics, 2021)



4 LE MONDE (2019)¹⁶

Les données de ce chapitre concernent **l'année 2019**. Soit une année de retard par rapport aux chiffres belges.

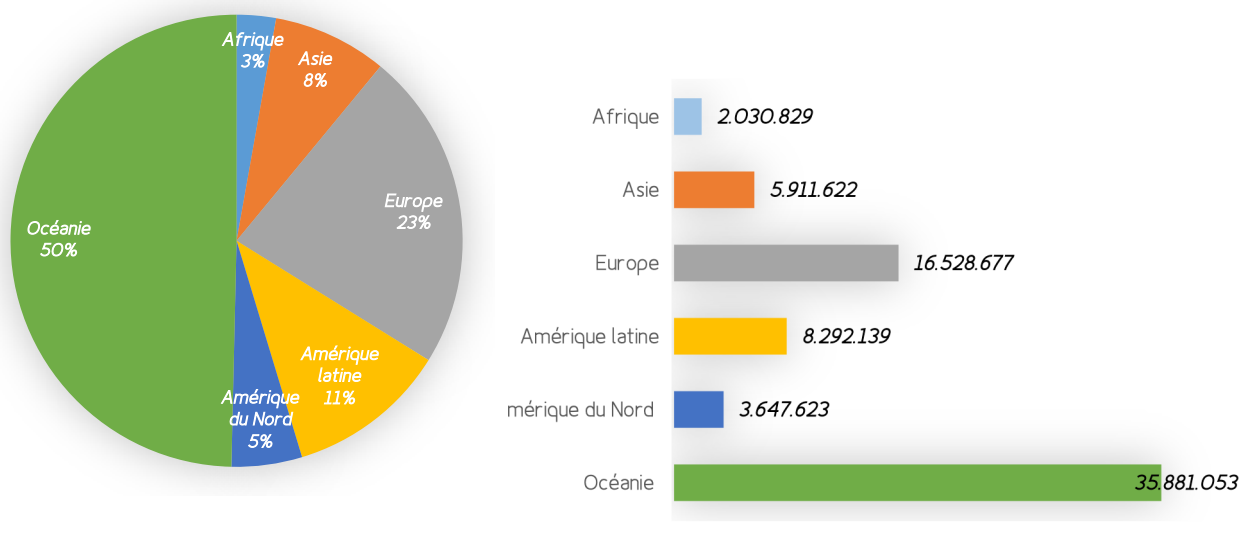
4.1 La production

Au total, **72,3 millions d'hectares** étaient cultivés en bio dans le monde fin 2019, soit 800.000 d'hectares de plus qu'en 2018.

L'Océanie compte la moitié de la superficie bio mondiale (essentiellement des prairies permanentes). L'Europe compte pour plus d'1/5 de la superficie bio. L'Amérique, l'Afrique et l'Asie se partagent les 27% restants.

Au niveau mondial, 1,5 % des terres agricoles sont ainsi cultivées en bio. La part du bio dans la surface agricole utile totale est la plus élevée en Océanie. Le pourcentage bio est encore très faible (<0,4%) en Asie et en Afrique et relativement faible en Amérique du Nord et latine (autour de 1%). Nous parlons, bien évidemment, ici de l'agriculture biologique certifiée. Le Liechtenstein est le pays qui a la plus grande part de bio par rapport à sa surface agricole avec 38,5% suivi des îles Samoa (34,5%) et de l'Autriche (24,7%). Dans quinze pays, 10 % ou plus de l'ensemble des terres agricoles sont biologiques.

Figure 48 : Répartition des surfaces bio et de la SAU bio (ha) dans le monde en 2019 (FiBL statistics, 2021)



Entre 2018 et 2019, la surface agricole utile bio a augmenté de 800.000 hectares. Nous observons ici l'évolution de la SAU par continent. Tous sont en croissance sauf l'Océanie, qui diminue très légèrement sa SAU (-0,3%, -120.000 ha), tout en restant l'hôte de la moitié des surfaces bio mondiales, et l'Asie, qui chute de 7%, soit 450.000 ha, entre 2018 et 2019. En valeur absolue, l'Europe est le continent augmentant le plus sa surface agricole utile bio, avec 921.042 ha.

¹⁶ Source : FiBL Statistics (2021)

Figure 49 : Évolution de la SAU bio dans le monde (2018-2019) (FiBL Statistics, 2021)

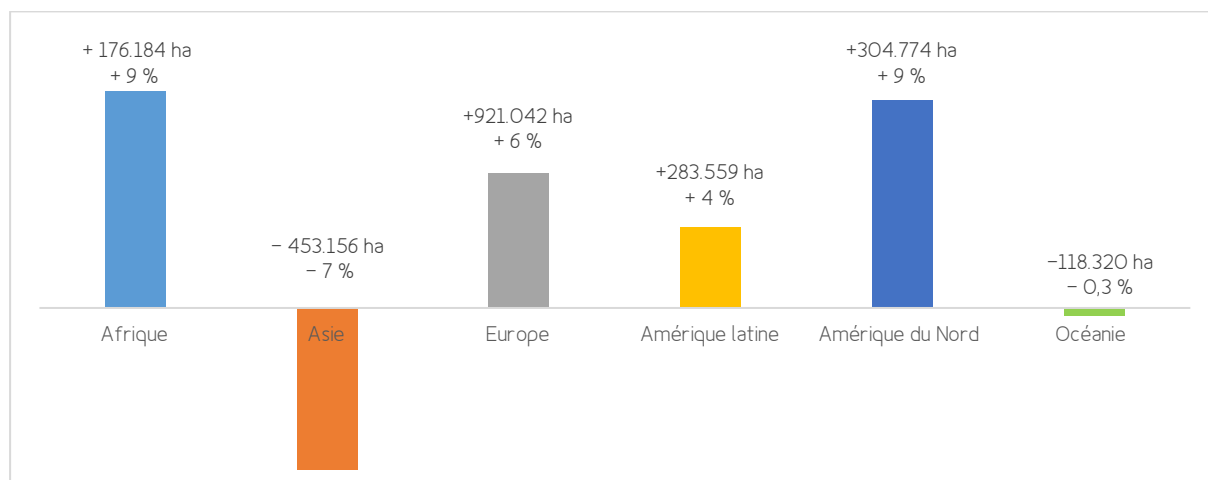
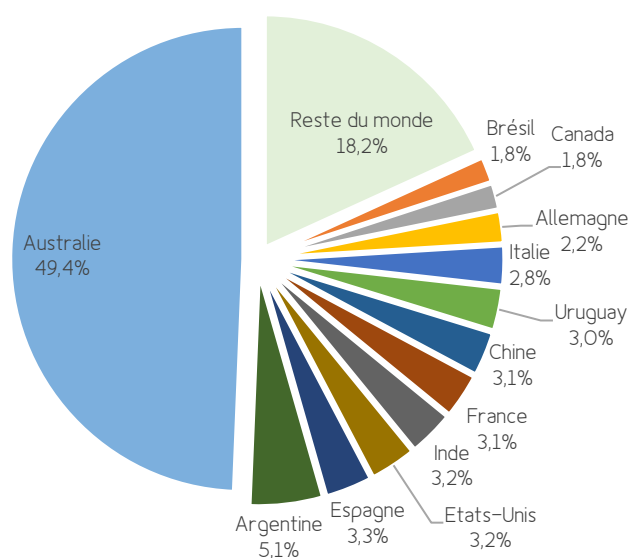


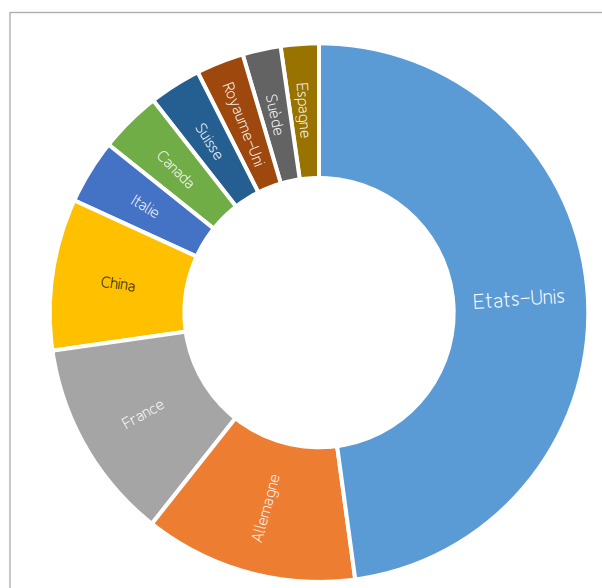
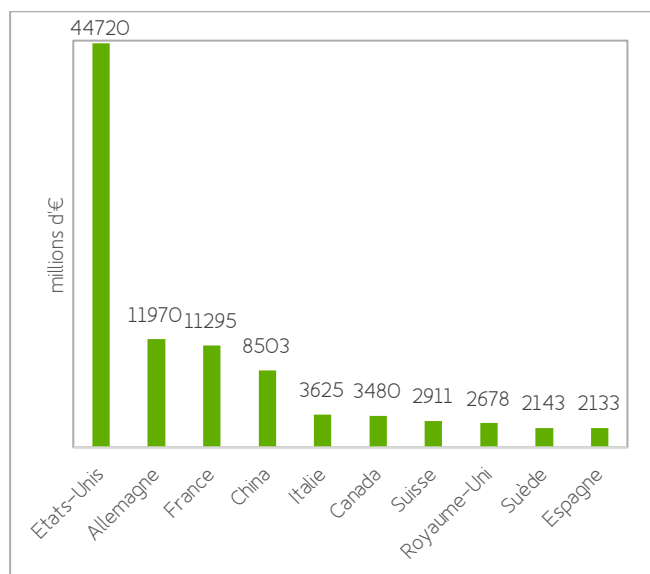
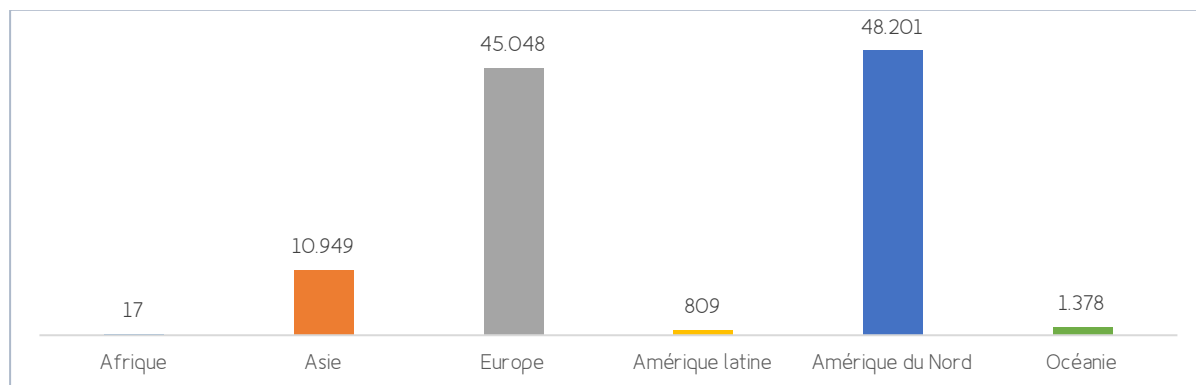
Figure 50 : Répartition de la SAU bio mondiale par pays en 2019 (FiBL Statistics, 2021)



Le marché bio mondial a atteint **106 milliards d'euros en 2019, contre 97 milliards en 2018, soit une augmentation de 9%**. Les dépenses pour les produits bio ont été multipliées par 7 depuis 2000.

L'Amérique du Nord et l'Europe représentaient près des 9/10^{ème} (88 %) du marché bio mondial en 2019. Les États-Unis sont le 1^{er} marché bio mondial (44,7 milliards d'euros) devant l'Allemagne (12 milliards d'euros) et la France (11,2 milliards d'euros). En 2019, de nombreux grands marchés ont continué à afficher des taux de croissance à deux chiffres dont la France à +13,5%, l'Allemagne à +10% et les États-Unis à +10,2%.

Figure 51 : Répartition des dépenses (en millions d'€) par continent et par pays en 2019 (FIBL Statistics, 2021)



5 RÉFÉRENCES

- Eurostat. (2021). *Agriculture biologique*. Récupéré sur <http://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database>
- FIBL Statistics (2021). Récupéré sur: <http://statistics.fibl.org/>
- FIBL & IFOAM. (2021). *The world of organic agriculture – Statistics & emerging trends 2021*
- GfK Belgium (2021). *Le Marché Biologique en Belgique & Wallonie en 2020*. Jan De Boeck & Thibaut Reuter
- Service Publique de Wallonie – Direction de la Qualité et du Bien-être animal (2021)
- SPF Economie. (2021). Statbel. Chiffres agricoles de 2020
- Van Bellegem L. (2021) *De biologische landbouw in 2020*, VLAM, Brussel.

Contact presse : John Blanckaert – 0495/495.390 – john.blanckaert@biowallonie.be

Contact auteurs du rapport :

Production : Ariane Beudelot – ariane.beudelot@biowallonie.be

Consommation et Europe/monde : Antoine Gallez – antoine.gallez@biowallonie.be



BIOWALLONIE